

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'État de Fribourg
Band: 14 (2012)

Rubrik: Chronique archéologique 2011 = Archäologischer Fundbericht 2011

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bb: Barbara Bär; rb: Reto Blumer;
 gb: Gilles Bourgarel; cc: Caroline
 Crivelli; ld: Luc Dafflon; ml: Marion
 Liboutet; dh: Dorothee Heinzelmann;
 lk: Léonard Kramer; ck: Christian
 Kündig; fmc: Fiona McCullough;
 mm: Michel Mauvilly; sm: Serge
 Menoud; jm: Jacques Monnier;
 ddr: Daniel de Raemy (SBC);
 fs: Frédéric Saby; es: Emmanuelle
 Sauter; hv: Henri Vigneau

Chronique archéologique / Archäologischer Fundbericht 2011

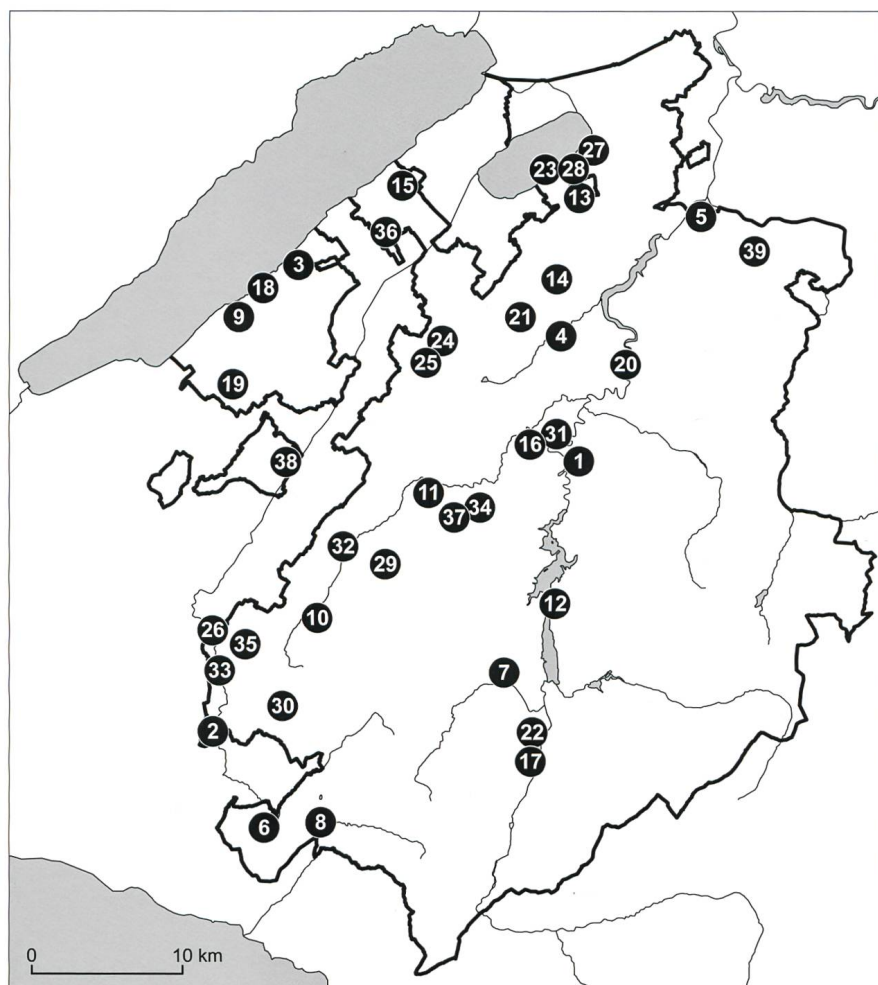


Fig. / Abb. 1 Carte du canton avec répartition des localités / Karte des Kantons mit Eintragung der Ortschaften

1 Arconciel La Souche ME

1205, 575 200 / 178 950 / 459 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: août-septembre 2011

Bibliographie: AAS 92, 2009, 267-268 et CAF 11, 2009, 212-213, avec bibliographie; AAS 93, 2010, 211; CAF 12, 2010, 158-159; AAS 94,

2011, 224-225; CAF 13, 2011, 226-227.

Habitat

La fouille-école qui se déroule dans l'abri de pied de falaise d'Arconciel/La Souche depuis maintenant huit ans s'est poursuivie en 2011.

Cette neuvième campagne a principalement concerné des niveaux du Mésolithique récent et final, qui ont pu être datés entre 6400 et 5400 avant J.-C.

Comme lors des années précédentes, une belle série de structures foyères a pu être documentée (fig. 2). C'est d'ailleurs dans le remplissage de l'une d'entre elles que le premier et pour l'instant unique tesson de céramique a été découvert. Il s'agit malheureusement d'un fragment de panse non décoré, mais qui, sur la base de deux datations radiocarbone réalisées sur des échantillons de charbon de bois et d'os prélevés à proximité immédiate, peut être daté du début du V^e millénaire avant J.-C. (Ua-43315: 5995±43 BP et Ua-43129: 6032±33 BP). Rappelons que pour cette époque en Suisse occidentale, les vestiges en céramique découverts demeurent encore extrêmement rares. D'intéressants témoins du travail du bois de cerf et des roches siliceuses ont également pu être récoltés, complétant ainsi la très riche collection accumulée depuis le début des opérations dans l'abri.

Afin de connaître la morphologie générale de l'abri au sud-est de la zone explorée jusque-là et de préciser l'extension des occupations mésolithiques, un sondage manuel a été entrepris vers le centre de la cavité. Même si de nombreuses questions restent encore en suspens, ce dernier a livré de nouvelles données très précieuses. Il a tout d'abord confirmé l'important potentiel archéologique de cet abri, dont les niveaux d'occupation mésolithiques s'étalent sur au moins 30, voire 40 m de longueur. Il a également permis de préciser la morphologie de l'abri dans un secteur où les informations faisaient jusque-là défaut. Alors que sa largeur du côté nord-ouest, soit dans la zone en cours de fouille, ne dépasse guère les 4 m, elle atteint près de 6 m au centre, offrant ainsi une plus grande surface protégée.

En outre, et comme dans la partie nord-ouest, de nombreux blocs encombrant le remplissage, et la voûte a connu une importante modification de son profil consécutivement à l'effondrement de plusieurs mètres cubes de roche. Cet événement est probablement contemporain de l'imposant effondrement également observé dans la zone fouillée. Ces différents éléments suggèrent un décrochement du plafond de l'abri sur plus de 20 m de longueur, qui n'a certainement pas été sans conséquences sur les occupations de la fin du Mésolithique et qui a certainement favorisé le désintérêt total pour ce site à partir du Néolithique – cette hypothèse doit naturellement encore être validée. Parmi les autres incertitudes majeures qui subsistent, on mentionnera en particulier la puissance du remplissage dans la partie centrale de l'abri. En effet, si un horizon archéologique d'une trentaine de centimètres de hauteur a été identifié dans ce sondage, la présence de fréquents blocs de molasse nous a empêché d'approfondir de manière conséquente nos recherches. Dans l'état actuel des travaux, le potentiel archéologique sous-jacent demeure donc encore largement inconnu. (mm, ld, fmc)

2 Auboranges La Montagne IND

1224, 550 728 / 158 447 / 703 m

Évaluation archéologique

Date de l'intervention: 01-02 et 05.09.2011

Bibliographie: *AF, ChA* 1996, 1997, 13-15.

Site mégalithique supposé

Un bloc de fort volume a été mis au jour dans une tranchée de canalisations sur le flanc oriental du vallon où coule le Parimbot, 80 m à l'est du plus grand menhir de Suisse dit «Pierre du dos à l'âne», déplacé et redressé en mai 1996 sur la frontière cantonale. Avertis par le maître d'ouvrage, nous avons effectué deux visions locales puis réalisé sur 20 m² un rapide nettoyage et une documentation sommaire de l'insertion de ce bloc dans son contexte sédimentaire. Vu la proximité du menhir attribué au Néolithique, il s'agissait évidemment d'évaluer si le nouveau bloc avait pu remplir une fonction similaire et former avec ce dernier un groupe mégalithique.



Fig. 2 Arconciel/La Souche. Foyer à remplissage dense de galets éclatés

Après un nettoyage rapide, il est apparu que ce bloc était disposé directement sur la moraine et accompagné d'autres blocs moins imposants. On peut estimer son volume à près de 6 m³ sur la base de sa forme et des mensurations réalisables (env. 3,6/2,5 x 2,1 x 2 m). Cette roche métamorphisée à litages de 0,4 m d'épaisseur n'est pas de même nature que le menhir voisin. Aucun aménagement superficiel n'a pu être constaté.

Après ravivage du profil oriental de la tranchée sur une surface de 5 x 1,8 m, l'analyse de l'insertion stratigraphique du bloc principal indique un dépôt parfaitement naturel. Disposé à même le substrat morainique de fond avec d'autres éléments lithiques grossiers, le bloc s'insère sur près de la moitié de sa hauteur dans la moraine. Il a ensuite été progressivement englobé dans des dépôts post-glaciaires de nature colluvionnaire de plus en plus limoneux, puis finalement recouvert par ceux-ci (humus actuel). Cette insertion sédimentaire permet non seulement d'exclure la nature erratique de ce bloc, mais également toute éventuelle mise en œuvre culturelle durant le Néolithique.

Les observations réalisées autour de ce bloc rocheux ainsi qu'une reconstitution attentive des conditions de découverte du bloc voisin («Pierre du dos à l'âne») induisent un certain nombre de questions sur l'interprétation de ce dernier en tant que structure culturelle néo-

lithique. En effet, après analyse des informations disponibles, les seuls indicateurs subsistant de la nature mégalithique du plus grand «menhir» de Suisse sont quelques traces de bouchardage peu explicites observées par plusieurs spécialistes à la fin des années 1990. (rb, lk)

3 Autavaux La Crasaz I et II NE, BR

1184, 556 300 / 190 800 / 430 m

Carottages et sondages

Date de l'intervention: hiver-printemps 2011

Stations lacustres

Suite à la découverte, par un collaborateur du Service archéologique du canton de Berne, de tessons de céramique dans le secteur de La Crasaz sur la commune d'Autavaux, une vision locale fut réalisée. Celle-ci confirma la présence de mobilier archéologique à l'emplacement de la station lacustre de l'âge du Bronze final de La Crasaz II, plus précisément sur la plage exondée. Une série de pilotis, visibles à quelques mètres du rivage, ont également été observés.

Afin de dresser un bilan de l'état de conservation général de cette station et de mieux cerner son extension, le Service archéologique a mis sur pied, au printemps 2011, une campagne de carottages manuels (environ vingt carottages réalisés). Les résultats de ce

diagnostic sont plutôt alarmants. La couche archéologique a en effet complètement disparu et la ténévière est entièrement lessivée. En fait, seul le champ de pilotis, apparemment encore présent sur une soixantaine de mètres de longueur et une vingtaine de mètres de largeur, présente encore un intérêt archéologique. Menacés par l'érosion, ces pieux seront prochainement documentés, afin de ne pas perdre de manière irrémédiable toute trace de cette station à court ou moyen terme.

Localisée 200 m au sud-ouest de la précédente, la station de La Crasaz I qui, d'après la littérature ancienne, appartiendrait au Néolithique, a également fait l'objet d'un premier diagnostic archéologique (sondage de 1 m²). Les résultats sont tout aussi alarmants que pour la station II, à savoir un atterrissement complet de la couche archéologique, avec pour conséquences la disparition de tous les éléments organiques et l'arasement des pieux jusqu'au niveau de la nappe, soit sur plus d'un mètre de hauteur.

Des mesures urgentes devront être prises sur ces deux sites avant leur disparition. (mm, lk)

4 Belfaux Pré-Saint-Maurice HMA, MA

1185, 574 720 / 185 805 / 585 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: 03.03-05.05.2011

Bibliographie: *AF, ChA* 1994, 1995, 15-17, avec bibliographie; *ASSPA* 78, 1995, 230; G. Bourgarel, «Belfaux: le Pré Saint-Maurice, un site clé pour l'étude de la genèse d'un village», in: *Le passé apprivoisé*, Catalogue d'exposition, Fribourg 1992, 149-151.

Sépultures

En vue de la pose de canalisations pour le chauffage à distance, deux tranchées ont été creusées dans la route du Stand à Belfaux, en bordure d'une nécropole partiellement fouillée par le Service archéologique entre 1981 et 1994, qui avait livré près de 1300 sépultures datant du Haut Moyen Age et du Moyen Age. La fouille de 2011 a mis en évidence une répartition des sépultures particulièrement dense, avec jusqu'à quatre horizons d'inhumations et de fréquents recoupements. Près de 170 tombes, datées entre le IX^e et le XIII^e

siècle d'après les analyses ¹⁴C, ont ainsi pu être documentées (voir «Actualités et activités», 124-129). (fmc, ld, mm)

5 Bösing Dorf R, MA?

1185, 583 925 / 193 630 / 550 m

Bauüberwachung

Datum der Intervention: Juli-Oktober 2011

Bibliografie: *FHA* 10, 2008, 239 und *JbAS* 91, 2008, 196, mit früheren Literaturangaben.

Siedlung und Grab

Im Jahre 2011 reihten sich in Bösing gleich mehrere archäologische Überwachungen von Baustellen aneinander. Im Zuge der Erneuerung des Abwassersystems im Bereich der Kirche stiess man auf mehrere Auffüllschichten, die vermutlich mit der antiken Villa in Zusammenhang stehen. Im Leitungsgraben kam zudem ein einzelnes Grab zum Vorschein, das keine eindeutigen Hinweise auf seine Datierung lieferte und vielleicht aus dem Mittelalter stammt.

Weiter südwestlich, angrenzend an das Areal der 2006 im Zentrum des Dorfes durchgeführten Ausgrabung, hat die Errichtung eines Parkplatzes dagegen keine weiteren archäologischen Überreste zu Tage gebracht.

Am Dorfrand von Bösing konnte schliesslich während Instandsetzungsarbeiten der Kantonsstrasse der Abschnitt eines alten Bachbettes beobachtet werden, der aber kein Fundmaterial führte. (jm)

6 Bossonens Château MA, MOD

1244, 554 700 / 152 300 / 760 m

Fouille-école

Date de l'intervention: 11.07-26.08.2011

Bibliographie: *AAS* 92, 2009, 321-322 et *CAF* 11, 2009, 213, avec bibliographie; *AAS* 93, 2010, 270; *CAF* 12, 2010, 159; *AAS* 94, 2011, 266-267; *CAF* 13, 2011, 227-228.

Habitat, bourg et château

2011 marque l'arrêt provisoire de la fouille-école qui s'est déroulée chaque année à Bossonens depuis 2004. Il s'agit maintenant d'analyser les résultats des huit campagnes de fouille, afin de disposer d'une base de discus-

sion pour la poursuite des recherches sur le site. La création d'un parcours didactique englobant, selon la variante qui sera choisie, un nombre plus ou moins conséquent de murs et de structures archéologiques dégagés durant les fouilles est également à l'ordre du jour; actuellement, seuls ont été mis en évidence et restaurés des parties du mur d'enceinte et deux bâtiments qui flanquent une porte d'accès au bourg, au nord-ouest du site, ainsi que le donjon quadrangulaire.

En 2011, la fouille s'est concentrée sur la zone située directement au nord de la plateforme d'artillerie, qui s'étend au nord du donjon quadrangulaire. Le but était d'établir, comme pour les phases de construction, une chronologie relative entre le bâtiment double exploré en 2009/2010 déjà et les trois phases du mur d'enceinte. En revanche, la mise en relation des différentes phases de démolition/occupation avec le contexte historique connu s'avère plus difficile. Un dépouillement complet des structures et du mobilier épars découverts, en lien avec les méthodes de datations absolues, livrera certainement d'autres indices.

Au stade actuel de l'étude, seuls seront résumés ici les phases et résultats les plus significatifs:

1. Comme en témoignent les niveaux de marche et les remblais ainsi que les pierres rougies par le feu réutilisées dans l'enceinte, le site a déjà été occupé avant la construction du complexe principal et de son mur d'enceinte.
2. L'ensemble comprenant le donjon circulaire et le mur qui l'entoure semble avoir été construit d'un seul jet. La typologie du donjon circulaire permet de faire remonter cet assez vaste complexe à la seconde moitié du XIII^e siècle.
3. Suite à un grave incendie qui peut être daté du XIV^e siècle grâce à une monnaie, le site a subi une démolition partielle puis une reconstruction. A cette occasion, la partie sud de la maison double a fait l'objet d'importantes rénovations et transformations.
4. L'érection du donjon quadrangulaire et du mur mégalithique maçonné (fig. 3) qui lui est lié constitue une intervention marquante pour le site. Le donjon se retrouve alors quasiment au milieu de la limite occidentale de l'ancienne



Fig. 3 Bossonnens/Château. Vue vers le sud sur l'ancien mur d'enceinte et le donjon quadrangulaire. Etat après la fouille de 2011

enceinte, immédiatement au nord d'un fossé dont l'appartenance au système défensif n'est pas encore validée de façon certaine. Cette phase est probablement de peu postérieure à la précédente.

5. La fouille de 2011 a permis de prouver que la maçonnerie massive située devant l'enceinte, au nord-ouest, constituait la phase la plus récente des travaux d'adaptation des fortifications. Dans ce contexte, la face externe subverticale de cette maçonnerie, qui rappelle un bastion, est particulièrement digne d'attention. Sur la base des maçonneries, cette phase de construction peut être datée du XVII^e siècle, mais avec prudence.

6. L'ultime phase de construction, qui remonte à l'époque moderne, englobe la plateforme d'artillerie et le mur en pierre sèche situé à l'angle nord-est du donjon quadrangulaire, qui a été érigé au-dessus des couches de démolition.

Même si le bourg de Bossonnens n'était déjà presque plus habité peu après sa construction, l'ensemble castral, avec les quatre phases de son système offensif et défensif qui ont pu être mises en évidence, demeure très intéressant. Occupé, avec quelques interruptions, du XIII^e siècle jusqu'à l'époque moderne, le site constitue une complexe important pour ce qui concerne les techniques d'attaque et de défense. (ck)

7 Bulle Grand-Rue 36 MOD

1225, 570 838 / 163 199 / 765 m

Recensement et suivi de travaux

Date de l'intervention: juin 2011

Bibliographie: A. Lauper, «Bulle au XVIII^e siècle: une ville sans histoire» et «Bâtir sur des cendres», in: D. Buchs (dir.), *L'incendie de*

Bulle en 1805: Ville détruite, ville reconstruite, Bulle 2005, 41-52 et 135-163.

Habitat urbain

Sis dans le rang oriental de la Grand-Rue, le n° 36 ne possède aucun élément antérieur à l'incendie du 2 avril 1805, puisqu'il occupe plusieurs parcelles sur lesquelles se dressaient encore essentiellement des granges en 1722. Le bâtiment actuel est une vaste construction au plan carré de 14 m de côté, comportant sept axes de fenêtres. Malgré la lourde transformation de son rez-de-chaussée, il présente encore de nombreux éléments datant de la première moitié du XIX^e siècle: sa cave, ses deux étages et ses vastes combles qui sont bien conservés.

La cave, couverte de voûtes d'arêtes, n'occupe que la partie sud-ouest de la maison, soit moins du quart de la surface. On y accède de l'arrière par un long escalier d'une seule volée. Au rez-de-chaussée et dans les étages, le couloir d'entrée et la cage d'escalier, situés au centre du bâtiment, reproduisent une distribution de l'intérieur adoptée dans plusieurs maisons, comme celle de la Grand-Rue 37 dont les plans ont été dressés par l'architecte Charles de Castella en 1806. Les deux étages abritent chacun un logement de six pièces et cuisine auxquelles s'ajoutent deux petits réduits servant à l'alimentation des poêles. La plupart des chambres possèdent leurs boiseries d'origine. Celles qui donnent directement sur la cage d'escalier pouvaient être louées séparément. Les combles, subdivisés en trois niveaux, révèlent une belle charpente traditionnelle, construite après l'incendie de 1805, même si son aspect la rapproche des charpentes du XVIII^e siècle. Le premier niveau abritait les chambres de bonnes, alors que les niveaux supérieurs sans subdivision étaient entièrement dévolus au stockage.

Enfin, le premier étage conserve encore deux poêles en faïence aux pieds en forme de balustres galbés, avec des catelles de corps aux sobres liserés bleus et des catelles de raccordement rehaussées d'une frise de feuilles vertes ou bleues soulignée d'un trait manganeuse. Des fragments de catelles semblables ont été découverts parmi les déchets de l'atelier de la famille Affentauschegg à la rue de la Poterne. Cet atelier et celui des frères

Pythoud, situé à la rue de la Sionge, ont fourni de nombreux poêles lors de la reconstruction de Bulle; à noter que seuls des détails – les productions de la famille Affentauschegg sont en général toutefois de meilleure qualité – permettent de distinguer le fruit de ces deux ateliers. (gb)

7 Bulle Taillemau PRO, MA, MOD

1225, 569 850 / 163 615 / 775-785 m

Sondages

Date de l'intervention: 30.06-07.07.2011

Sites nouveaux

Habitat

Un projet d'extension industrielle a entraîné à l'évaluation archéologique d'un terrain délimité à l'ouest par le tracé de la route H189, à l'est par le chemin des Crêts et au sud par un établissement agricole. Sur la base de photographies aériennes, il a été possible de caractériser le niveau de perturbation subi par les parcelles dans le cadre des chantiers H189. Au final, nous avons décidé d'évaluer mécaniquement 27'000 m² réputés intacts et 11'000 m² perturbés superficiellement.

L'intervention a consisté dans le creusement à la pelle mécanique de 68 tranchées de sondage de 5 x 1,5 m espacées d'environ 20 m, soit une superficie totale de 510 m² sur environ 1 m de profondeur.

Pour la période protohistorique, nous avons repéré dans deux sondages voisins, entre 1,1 et 1,3 m de profondeur, un foyer simple à fond plat mesurant 0,3 x 0,25 m et trois structures en creux (trous de poteau probables), en général mal préservés et sans relation avec une couche archéologique intacte. Un seul micro-tesson de céramique a été repéré à proximité de ces structures.

On peut probablement attribuer à l'époque médiévale un empierrément et plusieurs éléments mobiliers isolés.

Une fondation bien structurée, large d'environ 0,7 m et suivie sur une longueur de 26 m, correspond très probablement à un mur d'un bâtiment rural vraisemblablement construit au XVIII^e siècle et démantelé avant le milieu du XIX^e siècle. Quelques éléments en céramique y sont associés. (rb)



Fig. 4 Châtel-Saint-Denis/Château. Vue générale de l'est vers 1780, gravure de Louis Joseph Masquelier d'après un dessin de J.-A. Jendrich (collection privée)

8 Châtel-Saint-Denis Château MA, MOD

1244, 558 800 / 153 270 / 850 m

Analyse et fouille de sauvetage

Date de l'intervention: août 2011

Bibliographie: H. Reiners, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg I (Die Burgen und Schlösser der Schweiz XIII)*, Basel 1937, 49-52; B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg (ASHF XXIV)*, Fribourg 1978, 70-75; D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon (CAR 98 et 99)*, Lausanne 2004, 221-226, 562-564; *CAF 8*, 2006, 251; *CAF 9*, 2007, 223.

Site défensif

Le Service archéologique a suivi les travaux effectués au château de Châtel-Saint-Denis depuis 1998 et la transformation de la tour maîtresse depuis 2008. Ces investigations limitées à l'emprise des travaux permettent de cerner un peu mieux les étapes de construction et de transformation de la bâtisse, des origines à nos jours.

Les sondages ouverts dans le sol à la base des murs du donjon et de la courtine nord ont mis en évidence les premières phases de construction entre 1298 et 1320. Si le plan général de l'édifice médiéval ne peut

pas encore être restitué, il est certain qu'il n'y avait alors aucun corps de bâtiment adossé à la courtine nord. Le premier corps de logis occupait l'emplacement de l'aile occidentale, mais nous ne savons pas s'il était directement accolé à la tour maîtresse. L'importante épaisseur du mur de refend entre l'actuel garage et le corps de logis pourrait suggérer la présence d'une façade et d'un espace vide entre le corps de logis et le donjon, qui aurait été conçu comme dernier refuge à l'image de ceux des châteaux de Bulle ou de Chenaux à Estavayer-le-Lac. Les observations ont montré qu'au rez-de-chaussée cette hypothétique façade se serait appuyée à la façade sur cour du corps de logis; ce constat n'ayant pu être confirmé sur les deux parements du mur ni dans les étages, la question reste ouverte, car il pourrait s'agir aussi bien d'une étape du chantier de construction que d'une transformation. L'absence de porte de communication dans le mur sud de la tour maîtresse semble toutefois plutôt plaider pour un vide entre les deux constructions.

Dans la tour maîtresse, aucun percement d'origine n'était conservé, les plus anciens remontant au XVI^e siècle. C'est à cette époque que le deuxième étage du corps de logis ouest a été construit ou reconstruit, en 1578/1579 plus précisément, suite à l'acquisition du château par Fribourg. La plupart des percements

de la façade orientale de ce corps de logis remontent à ces transformations. En 1644/1645 au plus tard, le corps de logis occidental a été raccordé au donjon, mais par une construction qui devait être alignée sur le corps de logis existant; ce n'est qu'après 1727 que sa façade va être reconstruite à l'est, dans l'alignement de la galerie actuelle.

L'annexe nord-est a été érigée au XVIII^e siècle, avant 1750; J.-A. Jendrich et Louis Joseph Masquelier l'ont représentée avec un simple toit en appentis dont le faite rejoint celui de la courtine (fig. 4). Il est probable que cette annexe soit contemporaine de la galerie qui a été construite devant le corps de logis en 1727. En 1736, l'aile sud a été érigée contre la courtine médiévale, à l'emplacement d'un ancien ouvrage défensif.

L'incendie du donjon en 1758 a laissé des traces bien visibles. Après ce sinistre, la tour maîtresse a été arasée au niveau du deuxième étage et coiffée de sa toiture actuelle, avec la construction d'un mur pignon au sud. Une partie des percements existants, dotés de voussures de briques, remonte à cette époque.

Enfin, en 1830/1831, la toiture du corps de logis primitif a été entièrement reconstruite et raccordée à celle du donjon pour ne former qu'un seul volume. Deux ans plus tard, cette charpente a dû être renforcée côté cour, car les entrants s'affaissaient du côté de la galerie. A cette époque, des transformations ont également affecté l'annexe nord-est qui a reçu sa toiture à la Mansart. (gb, ck)

9 Châtillon La Vuardaz PRO, R

1184, 553 500 / 187 300 / 520 m

Sondages

Date de l'intervention: mai 2011

Bibliographie: ASSPA 86, 2003, 233 et CAF 5, 2003, 228, avec bibliographie.

Habitat

La construction d'une villa sur une parcelle jouxtant la *pars urbana* de l'établissement antique de Châtillon/La Vuardaz a incité le Service archéologique à procéder à une campagne de sondages. La zone (environ 800 m²), jusqu'à inexplorée, se trouvait entre les secteurs fouillés en 1993 et 2001/2002. En dépit d'une

situation favorable à l'implantation humaine, aucun vestige n'a été documenté. Seul un peu de mobilier céramique (antique et proto-historique) a été récolté dans ce terrain manifestement perturbé par des travaux agricoles récents (défonçages pour planter de la vigne). (jm)

10 Chavannes-les-Forts La Pierraz IND

1224, 558 290 / 167 720 à 558 450 / 167 500 / 710 m

Sondages et suivi de travaux

Date de l'intervention: février 2011

–

Une reconnaissance archéologique a été réalisée sur le tracé du projet de contournement du hameau de La Pierraz (localité de Chavannes-les-Forts, commune de Siviriez).

La campagne de sondages mécaniques (surface sondée: environ 19'000 m²) visait à repérer d'éventuels vestiges afin de pouvoir effectuer, le cas échéant, des fouilles préventives préalablement à la réalisation de la route.

Nos recherches n'ont pas permis la découverte de nouveaux sites archéologiques d'importance. Toutefois, la présence de quelques vestiges (un fragment de tuile romaine ou d'anciens drains en bois) tend à indiquer que le secteur n'a pas pour autant été complètement délaissé par nos ancêtres.

Les différentes visions locales réalisées lors des travaux de construction ont confirmé la pauvreté des vestiges dans le secteur touché par la nouvelle route. (mm, es)

11 Chavannes-sous-Orsonnens Chapelle Saint-Jean-Baptiste MA, MOD

1204, 565 849 / 175 286 / 660 m

Suivi de travaux

Date de l'intervention: avril 2011

Bibliographie: L. Waeber – A. Schuwey, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 246-247; Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte (Hrsg.), *Kunstführer durch die Schweiz* 3, 1982⁵, 817.

Site cultuel

C'est la pose d'un drainage impliquant la mise à nu des fondations qui a permis l'analyse partielle de l'édifice, en avril 2011. Cette chapelle est une construction allongée qui se compose d'une nef unique à berceau de bois se terminant par un chœur voûté d'arêtes, à chevet plat, et, sur son côté oriental, d'une annexe abritant la sacristie. Les fondations attestent clairement l'existence de cinq phases de construction, qui peuvent chaque fois être mises en relation avec des observations faites sur l'extérieur comme à l'intérieur de la chapelle (fig. 5).

La phase de construction la plus ancienne a vu l'érection du chœur, peut-être au XVI^e siècle encore; à l'intérieur, des peintures à décor de rinceaux portant la date de 1607 fournissent un *terminus ante quem*. Le chœur possède une simple fenêtre à remplages dont l'un des piédroits, taillés au réparoir, porte une marque de tâcheron.

La deuxième phase concerne la plus grande partie de la nef, y compris le portail percé à l'ouest de la façade sud, muré ultérieurement.

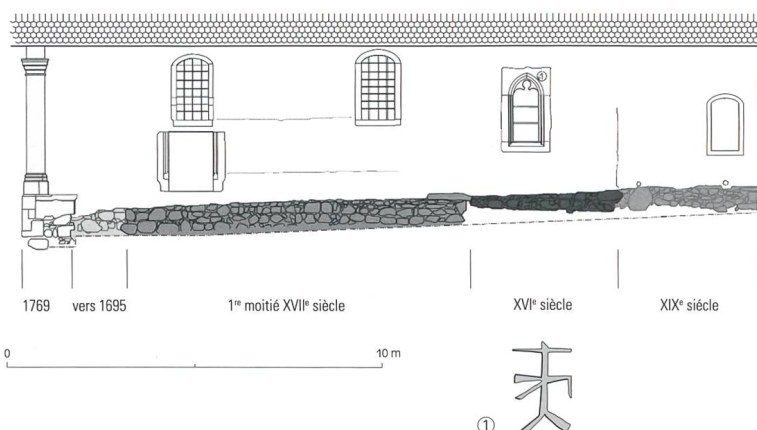


Fig. 5 Chavannes-sous-Orsonnens/Chapelle Saint-Jean-Baptiste. Bas-côté sud, avec les phases de construction et la marque de tâcheron sur la fenêtre du chœur

A l'intérieur, sur la partie orientale du mur sud, ont été dégagées une ancienne fenêtre recoupée par une ouverture plus récente ainsi qu'une peinture murale liée à cette fenêtre et au portail, dont elle pourrait être contemporaine. Le portail présente des piédroits dont les profils se terminent par des volutes à la base, et il porte des traces de couleurs. Cette phase pourrait remonter au début du XVII^e siècle.

Les fondations qui se prolongent en direction de l'ouest, à l'intérieur, pourraient correspondre à la tribune occidentale de 1695 et aux deux nouvelles fenêtres percées plus haut. Enfin, une inscription sur la façade occidentale prouve que celle-ci a été reconstruite en 1769. Quant à l'annexe située à l'est, qui renferme la sacristie, elle renvoie à une phase plus récente, du XIX^e siècle peut-être. Des travaux de rénovation qui ont vu le remplacement du clocheton ont encore eu lieu vers 1950. (dh)

12 Corbières **Impasse de la Ville** **MA, MOD**

1647, 573 925 / 167 750 / 706 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: 27.01.2011

Bibliographie: R. Flückiger, «Mittelalterliche Gründungstädte zwischen Freiburg und Greyerz als Beispiel einer überfüllten Städtelandschaft im Hochmittelalter», *FGB* 63, 1983/84, 7-351.

Habitat

Dans le cadre de la construction d'une villa individuelle prévue à l'extrémité de l'impasse de la Ville, trois tranchées mécaniques ont été réalisées à l'emplacement de l'ancien parcelaire supposé du château de Corbières. La zone touchée par les travaux en question (environ 1000 m²) marque la pointe occidentale d'un éperon rocheux qui dominait jadis la vallée de la Sarine. Le lieu offre en outre une vision panoramique à plus de 180° sur les reliefs montagneux du Moléson, du Mont Gibloux et de La Berra, avec, au premier plan, le lac actuel de la Gruyère. Les trois tranchées ont toutes révélé la présence d'importants remblais renfermant, sur près de 80 cm d'épaisseur, des cailloutis et des blocs entiers ou partiellement taillés. Ces remblais présentent au moins trois litages successifs au pendage général orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest. En outre, une fosse à

chaux quadrangulaire, aux parois verticales et au fond plat (1 x 0,7 m), était située à l'extrémité orientale de la parcelle. Signalons qu'aucun matériel archéologique n'a été recueilli durant l'intervention. Si les travaux n'ont pas permis de reconnaître la présence de niveaux antérieurs aux remblais pierreux, ils démontrent indéniablement que la topographie actuelle de la zone est totalement artificielle. L'origine des blocs déposés en masse résulte très probablement du démontage de maçonneries en relation ou non avec le château de Corbières: des bâtisses ou des tronçons de murs (rempart? soutènement?) ont pu être démontés en vue du nivellement du secteur, peut-être préalablement à la construction des deux ruraux situés aujourd'hui en face de l'impasse de la Ville. La fosse à chaux, implantée à moins de 20 m de l'une des deux fermes, pourrait être liée à leur construction. Une chose est sûre, l'extrémité ouest de la parcelle était traversée par un large mur de soutènement qui, bien que détruit par le passé lors de la pose d'un bassin de rétention, s'élève encore en bout de l'éperon rocheux. De même, un second mur parallèle visible quelques mètres en contrebas s'étend dans l'axe exact du mur de la façade occidentale du château. Ce sont là deux témoins architecturaux de l'organisation possible de l'ancien parcellaire de la ville de Corbières. (fs)

13 Courgevoux **Le Marais** **R, IND**

1165, 574 395 / 195 812 – 573 499 / 195 196 / 450 m

Baubegleitung

Datum der Intervention: 03-18.10.2011

Bibliografie: *JbSGUF* 75, 1992, 213; *FA, AF* 1989-1992, 1993, 34 und 96-97; *FHA* 4, 2003, 60; D. Bugnon – M. Mauvilly, «Redécouverte d'un tronçon de voie romaine sur la rive sud du lac de Morat», *FHA* 7, 2005, 148-163; J.-L. Boisabert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouille en terre fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)* (*FA* 22), Fribourg 2008, 140-171, mit früheren Literaturangaben. Strasse

Die Verlegung von Leitungsrohren für das Erdgasnetz in den Gemeinden Courgevoux

und Greng wurde durch das Amt für Archäologie begleitet. Die Bauüberwachung betraf einen rund 1,3 km langen Abschnitt, der sich im Bereich Le Marais, genauer zwischen den Sektoren Chemin de la Fin du Mossard und Champ de la Glacière erstreckt. Das Gebiet ist seit den im Vorfeld des Baus der Autobahn A1 zwischen 1988 und 1994 erfolgten Untersuchungen als archäologisch sensible Zone bekannt, in der mehrere vorgeschichtliche Siedlungen, sowie ein Abschnitt der östlichen Römerstrasse («voie de l'Est») zum Vorschein kamen. In erster Linie erhoffte man sich von der Baubegleitung weitere Informationen zum Verlauf dieser römischen Hauptstrasse, die einst *Aventicum* mit *Petinesca* verband.

In der Tat wurde die Strasse ein weiteres Mal angeschnitten und zwar wiederum im Sektor Champ de la Glacière, weniger als 40 m südwestlich des 1992 aufgedeckten Abschnitts und rund 120 m von der Gemeindegrenze zu Faoug VD entfernt. Unmittelbar unter der Humusschicht zeigte sich in beiden Profilen des Leitungsgrabens eine stellenweise unterbrochene, Nordost-Südwest ausgerichtete Reihe von 10-20 cm grossen Geröllsteinen (Abb. 6), die sich auf einer Länge von 8 bzw. 9 m fortsetzte, um dann kurz vor der Kantonsgrenze die heutige Route de Faoug zu schneiden. Die meist flach liegenden Steine, bei denen es sich in der Regel um Quarzite handelt, bilden eine einzige Lage an der Oberkante einer gelblich-beigefarbenen, lehmigen Sandschicht und stellen die Überreste des Strassenfundaments dar; Spuren der einstigen Auflagen aus Sand- und Kiesschichten haben sich nicht erhalten. Auch seitliche Strassengräben waren nicht beobachtet worden. Obwohl archäologisches Fundmaterial fehlt, handelt es sich mit Sicherheit um ein weiteres Teilstück der östlichen Römerstrasse, die von Faoug kommend Richtung Murten verläuft und bereits an verschiedenen Stellen in der Umgebung (Faoug/Route de l'Est, Courgevoux/La Fin du Mossard, Murten/Mooszelgli) angeschnitten wurde. Weniger eindeutig stellte sich hingegen der unmittelbar weitere Strassenverlauf nach Nordosten in Richtung Bois de la Bourille dar, an dessen südwestlichen Ende das Eintreffen der Strasse vermutet wird. Einzig eine Konzentration von gleichmässig 15-20 cm grossen

Geröllsteinen im Aushub des Leitungsgrabens kurz vor dem Einbiegen des Chemin de la Fin du Mossard in das Waldstück, könnte die antike Strasse anzeigen.

Eine weitere Steinstruktur wurde im mittleren Abschnitt des Leitungsgrabens, unmittelbar östlich des Grabungsperimeters der zwischen 1988 und 1990 untersuchten, bronzezeitlichen Fundstelle von Courgevaux/En Triva dokumentiert. In einer Tiefe von 1,05 m zeigte sich in einer Schicht aus sandigem, grau-braunem, kieselgespicktem Lehm eine bis zu 25 cm mächtige Schüttung aus 10-20 cm grossen Geröllsteinen. Die bis zu vier Steinlagen umfassende Struktur schnitt den Leitungsgraben rechtwinklig auf einer Länge von 1,6 m. Obwohl bis auf einige wenige, stark fragmentierte Tierskelettreste kein Fundmaterial zum Vorschein kam, könnte der Befund in dieser Tiefe mit dem benachbarten bronzezeitlichen Siedlungsplatz in Zusammenhang stehen, auf dem gleich mehrere solcher Steinschüttungen freigelegt wurden. (bb)

14 Courmillens

A la Combettaz

NE

1185, 574 390 / 188 793 / 645 m

Découverte fortuite

Date de la découverte: 13.11.2011

Site nouveau

Trouvaille isolée

Une ébauche de lame de hache en roche verte (11 x 5,5 x 3 cm) a été découverte sur un chemin de dévestiture; elle provient probablement de l'épierrement d'un champ voisin. (sm)

15 Delley

Station II, Route du Port 57

NE

1164, 563 160 / 196 710 / 429 m

Sondages

Date de l'intervention: avril 2011

Bibliographie: D. Ramseyer, *Delley/Portalban II. Contribution à l'étude du Néolithique en Suisse occidentale* (AF 3), Fribourg 1987; M. Mauvilly, «Une roue néolithique à Delley-Portalban», *CAF* 13, 2011, 194-197.

Habitat lacustre

Les principaux objectifs de l'intervention de 2011 consistaient à documenter une parcelle



Abb. 6 Courgevaux/Le Marais. Reste des Strassenfundaments aus Geröllsteinen

de 50 x 30 m contiguë au camping, sur laquelle se trouve une habitation dont la construction, au début des années 1960, avait occasionné une fouille de sauvetage menée dans l'urgence sous la direction de Hanni Schwab. Des vestiges appartenant au Néolithique final y avaient alors été reconnus et documentés (Delley-Portalban/Station II).

Les deux bandes de terrain de 1,4 x 10 et 16 m ouvertes en 2011 sur la parcelle dénommée «Route du Port 57», de part et d'autre du secteur fouillé en 1962/1963, ont permis de mettre en évidence deux horizons archéologiques séparés l'un de l'autre par une couche de sable, dans lesquels une quinzaine de pilotis de formes et de diamètres variés ainsi que quelques bois couchés, principalement associés au niveau inférieur, ont été documentés. La densité des pilotis, pas particulièrement forte, rappelle celle des fouilles de 1962/1963. Naturellement, l'étroitesse du sondage et sa faible superficie n'autorisent aucune interprétation architecturale.

La pauvreté chronique en mobilier archéologique (deux à trois tessons de céramique et quelques restes fauniques) observée lors de ces sondages ainsi que la faible densité de pilotis et les anciens relevés de la station indiquent que la zone sondée en 2011 se trouve en bordure orientale du site.

Parmi les bois couchés, nous avons eu la chance de prélever un fragment de roue en érable, de 40 x 30 cm pour 6 cm d'épaisseur, qui doit vraisemblablement sa relative bonne

conservation au fait que la roue a été partiellement brûlée. Sur la face la plus carbonisée, une baguette en frêne (3 cm de largeur) servant au maintien des bois assemblés est visible. Le diamètre de cette roue pleine en bois est estimé à environ 60 cm.

La datation dendrochronologique de trois pilotis et d'un bois couché provenant de la couche archéologique dans laquelle a été mis au jour le fragment de roue indique que ces bois ont été abattus dans un intervalle d'une quinzaine d'années, entre 2800/2799 et 2785/2784. Or, une analyse ¹⁴C effectuée sur le fragment de roue lui-même par le Tandemlaboratoire d'Uppsala (Ua-42043) a donné le résultat suivant: 4351±30BP, soit 3020-2910 BC cal. 1 sigma ou 3030-2900 BC cal. 2 sigma. Cette différence de plus d'un siècle entre la roue et le niveau archéologique dont elle est issue pourrait en fait s'expliquer par l'âge vénérable de l'érable au moment de son utilisation pour la confection de la roue. Quoi qu'il en soit, au vu des datations disponibles pour les autres roues bipartites à traverses mises au jour en Suisse en contexte Cordé et Auvernier Cordé, la roue de Delley-Portalban est chronologiquement plus proche des exemplaires d'Allemagne du Sud, découverts dans des ensembles archéologiques datés autour de 2900 avant J.-C. Elle constituerait donc, en quelque sorte, le chaînon chronologique manquant entre une série de roues du même type découvertes en Allemagne du Sud et celles mises au jour en Suisse. (mm, hv)

16 Ecuwillens**Praz Novy****MA**

1184, 572 550 / 179 500 / 600 m

Mesures de protection

Date de l'intervention: novembre 2011

Site défensif

Fin octobre 2011, un collégien, Jonathan Price, effectuant un travail de maturité sur le château des Sires de Glâne, signalait au Service archéologique la découverte d'une petite boucle de ceinture en fer dans les déblais d'un terrier de blaireau creusé sous les fondations d'une partie de ce site historique. Une vision locale a en fait révélé que le bâtiment localisé au nord-ouest du château avait été sérieusement sapé par une série de terriers de blaireaux.

En accord avec le Service des forêts et de la faune, une remise en état du site a été réalisée. Les terriers ont été rebouchés et un treillis métallique destiné à empêcher les animaux de recréer leurs tanières a été posé.

Un contrôle régulier du site devra être entrepris par le Service archéologique, notamment afin de vérifier que les mesures ont été suffisamment dissuasives pour éloigner blaireaux et renards. En outre, si les animaux sont responsables d'une partie des dégradations de ces ruines, les éléments naturels (gel et dégel) ainsi que l'intrusion en profondeur de racines jouent également un rôle important dans la destruction de ce patrimoine. Des mesures devraient donc être envisagées pour y remédier et stabiliser l'état de conservation de l'ensemble. (mm)

17 Enney**Les Auges****IND**

1245, 573 080 / 157 930 / 700 m

Sondages

Date de l'intervention: février 2011

Bibliographie: M. Mauvilly – V. Piuze Loubier, «Enney/La Ronhlynetta ou les tribulations d'une ancienne série mésolithique et d'un collectionneur d'exception», *CAF* 7, 2005, 74-89.

Les principaux objectifs de notre intervention consistaient à documenter le futur emplacement d'un vaste bâtiment industriel sis au

lieu-dit Les Auges (surface sondée: environ 12'000 m²). Le secteur concerné par l'emprise des futurs travaux se situe au nord du village d'Enney, dans une zone basse de type alluviale. La Sarine et ses affluents, actuellement canalisés à l'est de la zone concernée, y ont joué un rôle prépondérant à travers les millénaires.

Sur une butte localisée au sud du secteur sondé et aujourd'hui en grande partie détruite pour l'extraction de la roche, une série de découvertes archéologiques avaient été réalisées dans la première partie du XX^e siècle. Il s'agissait de plusieurs sépultures de l'âge du Bronze et d'un campement de plein air remontant à la période mésolithique.

Les sondages ont permis de très intéressantes observations d'ordre sédimentaire. Alors qu'à l'extrémité sud de la parcelle sondée se trouvent des dépôts alluviaux fins (silts et sables avec ou sans matériel organique) pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur, le reste de la zone auscultée est recouvert de dépôts alluviaux plus grossiers composés de sables, de graviers et de galets (longueur maximale: 0,3 m). Nous sommes manifestement dans une zone de lits tressés de la Sarine, correspondant vraisemblablement à un secteur de transit de la rivière.

Le bilan archéologique est cependant maigre: quelques ossements (faune) et des bois non travaillés. Le tressage des différents anciens lits de la Sarine, avec comme conséquences un exhaussement progressif du terrain, mais également une forte érosion latérale, n'a manifestement pas été propice à la conservation de vestiges archéologiques en place. (mm)

18 Estavayer-le-Lac**Grand-Rue 35****MA, MOD**

1184, 554 850 / 188 910 / 450 m

Analyse et fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: 17.10 -22.11.2011

Habitat et artisanat

Une intervention archéologique associant fouille et sondages sur les élévations, complétée par une étude documentaire du Service des biens culturels, a permis d'étudier une maison renfermant un four depuis le XIV^e siècle, voire le XIII^e siècle. Des phases de l'état médiéval

ont été repérées ainsi que les modifications majeures du XVII^e siècle puis du XIX^e siècle. Cette étude a donné l'opportunité de comprendre l'évolution d'une boulangerie ainsi que d'alimenter les connaissances sur l'évolution de la trame urbaine de ce quartier d'Estavayer (voir «Actualités et activités», 130-135). (ml)

18 Estavayer-le-Lac**Grand-Rue 36****MA, MOD**

1184, 554 830 / 188 900 / 450 m

Analyse de sauvetage

Date de l'intervention: avril et juillet 2011

Habitat

Adossée à la Motte-Châtel, soit à l'emplacement du premier château d'Estavayer-le-Lac, cette maison a déjà fait l'objet en 2002 de travaux assez lourds, effectués sans autorisation et donc sans suivi archéologique. La partie du bâtiment donnant sur la rue n'avait toutefois quasiment pas été touchée. Un changement de propriétaire a entraîné de nouvelles transformations, qui ont permis de réaliser des observations au rez-de-chaussée et au premier étage sur rue ainsi que des datations dendrochronologiques (LRD11/R6451) au rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, le décrépiage des murs et l'enlèvement du faux plafond ont révélé une poutraison de chêne, massive, dont les bois abattus entre 1467 et 1469 sont liés aux murs mitoyens dressés en boulets et moellons de calcaire jaune. A cette époque, ce niveau était subdivisé par une paroi, en bois côté sud, en pierre côté nord – cette partie soutenait le chevêtre et la base de l'âtre situé au premier étage. La pièce ouest adossée à la Motte-Châtel devait faire office de cellier car elle était borgne, alors que la pièce donnant sur la rue pouvait abriter une boutique; il ne subsistait par contre aucune trace d'une cloison qui aurait pu délimiter un couloir d'accès à l'escalier menant aux étages selon la typologie usuelle. Au premier étage, la réfection du plafond des deux chambres donnant sur la rue a révélé la présence d'un beau plafond mouluré portant la date incisée de 1544. Son décor peint, plus tardif (fin XVI^e-début XVII^e siècle), a fait l'objet d'une restauration spectaculaire par l'atelier

de Julian James à Estavayer-le-Lac. Les murs devaient également être décorés de peintures, mais la décision de conserver les élégants lambris de la seconde moitié du XVIII^e siècle n'a pas permis de le vérifier. Ces lambris sont contemporains de la reconstruction de la façade sur rue et d'une importante reprise du mur mitoyen nord, en tous cas au rez-de-chaussée. Les premier et deuxième étages étaient subdivisés en trois espaces, la partie centrale abritant la cage d'escalier et la cuisine dont il ne subsiste que la base du foyer, les pièces résidentielles donnant sur les façades. (gb, ddr)

18 Estavayer-le-Lac
Place de l'Eglise (Ruelle des Arcades,
Ruelle de la Fausse-Porte)
MA, MOD

1184, 554 885 / 188 910 / 455 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 16.03-08.04.2011 et
 26.04-27.05.2011

Habitat et sépultures

Le creusement de deux tranchées d'adduction et la réfection du pavage derrière le chœur de l'église Saint-Laurent ont permis la mise au jour d'éléments importants pour la compréhension de la partie la plus ancienne de la ville, soit le premier bourg érigé vers 1220-1230.

Les travaux sur la place de l'Eglise, nivelée en 1809 et dotée d'un nouveau pavage durant les années 1970, ont livré quarante squelettes, souvent très incomplets en raison de la succession d'inhumations au même emplacement durant près de sept siècles. Tous les squelettes dégagés reposaient en position dorsale, en pleine terre ou dans un linceul, dans des sépultures simples ou multiples. Une fosse contenait trois individus dont un enfant, probablement une famille victime d'une épidémie. L'une des tombes renfermait un disque en bois de cerf, perforé et orné d'entrelacs végétaux à têtes zoomorphes. Cet objet, qui a pu être réutilisé comme fermoir de ceinture, est en fait une pièce à ce jour unique dans notre canton, à savoir un pion de trictrac qui remonte à la fin du Moyen Age, comme la plupart des tombes (fig. 7).

La place de l'Eglise a également livré des vestiges d'habitat. Au nord – nous nous confor-



Fig. 7 Estavayer-le-Lac/Place de l'Eglise. Pion de trictrac en bois de cerf

mons à l'usage des sources historiques, dans lesquelles l'axe nord/sud est déterminé comme étant parallèle au lac –, une tranchée d'adduction a révélé les fondations d'un mur placé dans le prolongement des façades sud des maisons qui bordent la place, démontrant que ce rang comptait une maison supplémentaire en direction de la rue Saint-Laurent. Le mur occidental de ce bâtiment n'a pu être repéré; il se situait certainement dans le prolongement du front de l'îlot sur la rue Saint-Laurent dans lequel il s'inscrivait, défini par les actuels n^{os} 4 et 6 de cette rue. Cette maison a été achetée par la ville en 1503 à dom Jean Clavel en vue de sa démolition pour permettre l'allongement du chœur de l'église Saint-Laurent, achevé en 1506.

Au nord-est de la place, une fosse de près de 4 m de longueur apparue sous un groupe de sépultures n'a pu être explorée que partiellement. Son remplissage charbonneux contenait du torchis, des os animaux et de la céramique qui remonte au milieu ou à la seconde moitié du XIII^e siècle. Les fragments d'une cruche à glaçure externe s'apparentent aux formes de la partie occidentale de la Suisse, et un pot à cuire montre des traces évidentes de modelage avec une finition au tournassin. Enfin, au nord de cette fosse, à l'intersection des ruelles des Arcades et de la Fausse-Porte, sont apparues les fondations de l'enceinte du bourg primitif; elles ont été observées à l'angle nord-ouest du bâtiment de la ruelle des Arcades 2 ainsi que, vis-à-vis, à la base de la limite entre les deux parties de la maison de la ruelle des Arcades 1. La muraille se prolongeait ensuite en direction de l'ouest vers la rue Saint-Laurent, jusqu'à la hauteur de la fa-

çade nord de la cure (rue Saint-Laurent 7-9) où aucun vestige de la muraille n'avait été repéré en 2010. Les découvertes de 2011 confirment donc bien le tracé supposé. En direction de l'est, la muraille ne suivait pas le bord sud de la ruelle de la Fausse-Porte, mais la traversait diagonalement en direction de la façade nord du n^o 6. Aucun vestige n'en subsistait dans la chaussée et l'observation de la façade nord du n^o 6 n'a révélé que des maçonneries d'époque moderne; par contre la trace de la muraille, plus large que le mur actuel (plus de 1,6 m), a été observée à l'intérieur de la maison. Enfin, la muraille était placée à plus de 2 m du lit du Merdasson, ruisseau qui a été canalisé au XVI^e siècle. (gb, ddr)

18 Estavayer-le-Lac
Ruelle de la Fausse-Porte 6
MA, MOD

1185, 554 975 / 188 910 / 460 m

Analyse de sauvetage et suivi de chantier

Date de l'intervention: mars, juin et
 octobre-novembre 2011

Habitat

La transformation de cette pittoresque maison (fig. 8) sise à la limite septentrionale du premier bourg d'Estavayer-le-Lac – vers 1220-1230 – a fait l'objet de datations dendrochronologiques préventives par le Service des biens culturels. Le bâtiment se trouve en effet sur une parcelle qui était adossée à l'enceinte médiévale longeant le ruisseau du Merdasson et qui avait été intégrée à la propriété urbaine de Humbert le Bâtard dès 1408.

Le bâtiment actuel, de 14 m de longueur, présente un plan trapézoïdal sans doute dicté par le tracé de la ruelle de la Fausse-Porte. Sa profondeur dans l'œuvre passe de 6 m à l'est à moins de 2 m à l'ouest. Le panorama de Joseph Hörtner de 1599 montre deux bâtiments contigus, mais leur représentation trop schématique ne permet pas de préciser s'ils possédaient déjà un étage sur rez-de-chaussée comme aujourd'hui. Toutefois, l'absence de fenêtre exclut la présence de logement, ce que confirment les sources qui signalent des étables jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ces deux constructions ont manifestement été érigées d'un seul tenant, car à l'intérieur, l'ancien mur mitoyen s'adosse à la façade nord qui reprend



Fig. 8 Estavayer-le-Lac/Ruelle de la Fausse-Porte 6. Vue générale de la façade sud de la maison avant les travaux

le tracé de la muraille, reconstruite au plus tôt au XV^e siècle comme en témoignent ses fondations en calcaire jaune. La bâtisse a donc été subdivisée ultérieurement, avant 1582 si l'on en croit les sources qui n'indiquent deux propriétés distinctes qu'à partir de cette date. Quoiqu'il en soit, les transformations des XIX^e et XX^e siècles n'en ont laissé subsister aucun indice et les deux étables étaient à nouveau réunies à la fin du XVIII^e siècle.

L'observation de la maçonnerie du mur nord n'a montré aucune surélévation de ce bâtiment. L'actuelle subdivision de trois pièces en enfilade au rez-de-chaussée correspond à une extension à l'ouest bien visible dans la partie supérieure du mur nord, extension contemporaine ou antérieure à l'actuelle toiture à la Mansart dressée vers 1814/1815 (LRD10/R6335) et postérieure au plan cadastral de 1747 qui montre un bâtiment plus court. À l'intérieur, les aménagements remontent pour l'essentiel aux années 1814 et 1831/1832 (LRD10/R6335) au cours desquelles la couverture du rez-de-chaussée a été remplacée. Les seuls éléments apparents attribuables à l'époque de la construction sont deux petites fenêtres percées dans le mur nord au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi que la porte centrale de la façade sud donnant sur la ruelle. Ces ouvertures sont toutes dotées d'un encadrement chanfreiné en grès ou en tuf, un type commun qui perdure plusieurs siècles mais est apparu, dans le cas qui nous

occupe, entre le XV^e siècle et la fin du XVI^e siècle. La présence de fragments de briques et de tuiles dans les maçonneries plaide en faveur d'une construction tardive.

Suite à la réunion des deux étables, un logement a été créé dans la bâtisse, mais il n'en subsiste aucun élément antérieur à la reconstruction de la toiture de 1814. La hotte de l'âtre situé dans la partie centrale au premier étage s'insère en effet dans la charpente préexistante. En 1832, les sources précisent que le logement est situé à l'étage et qu'il est séparé du rez-de-chaussée, ce qui amène la création de l'escalier externe. Ce logement était très modeste, comme en témoignent les encadrements de bois des fenêtres percées alors dans la façade sud; il a encore subi en 1908 des travaux d'entretien qui ont consisté en l'aménagement d'un bassin dans la buanderie, la réfection de l'escalier externe et des crépissages, le tout en ciment. Enfin, la couverture conserve encore une bonne partie de ses tuiles d'origine, des tuiles plates munies d'une courte pointe à moustache ou à extrémité arrondie, pour souligner le sommet du brisis (à savoir la partie inférieure de la toiture à la Mansart); sont également présentes quelques tuiles plus anciennes, à pointe plus accentuée ou à découpe droite, manifestement antérieures à 1814. Les types à découpe droite ont très probablement été produits jusqu'au XVI^e ou XVII^e siècle à Estavayer-le-Lac – leur tenon assez court et leurs cannelures au peigne le

montrent –, alors qu'à Fribourg, leur présence n'est déjà plus attestée à partir du XVI^e siècle. (gb, ddr)

19 Franex
Les Roches à Manien
BR, LT?, R?, MOD

1184, 552 361 / 181 837 / 664 m

Sondages

Date de l'intervention: mai 2011

Site nouveau

Habitat sous abri

L'existence d'un abri dans la localité de Franex, au lieu-dit Les Roches à Manien, nous a été signalée par Yannick Bourqui au printemps 2011. Taillé dans le grès par les éléments naturels, cet abri de modestes dimensions (environ 20 m de longueur pour 4 m de profondeur au maximum) est ouvert quasiment plein est et son plafond protège naturellement des intempéries une surface au sol de près de 50 m² (fig. 9).

Deux sondages (surface: environ 6 m²) ont été ouverts lors de cette première campagne exploratoire, avec pour objectifs:

- de confirmer la puissance du remplissage et d'identifier les éventuels niveaux d'occupation, soit de préciser le potentiel archéologique du site;
- de préciser l'état de conservation des vestiges pour pouvoir prendre les meilleures dispositions possibles afin d'optimiser la conservation du site.

De rares vestiges mobiliers témoignent de timides fréquentations de l'abri durant la Protohistoire et/ou le début de la période romaine. La distribution altimétrique des tessons tend à indiquer l'existence de deux niveaux séparés par une dizaine de centimètres, les tessons décorés de La Tène finale apparaissant les premiers; le niveau plus ancien pourrait dater de l'âge du Bronze. En revanche, aucune véritable anomalie sédimentaire à même d'évoquer des aménagements anthropiques ou une réelle couche archéologique n'a été repérée. La présence d'un déchet de coulée en alliage cuivreux provenant du niveau récent indiquerait toutefois la réalisation d'activités métallurgiques dans ou à proximité de l'abri.

La mise au jour d'une vierge à l'enfant en céramique pourrait trouver un écho dans l'occupa-

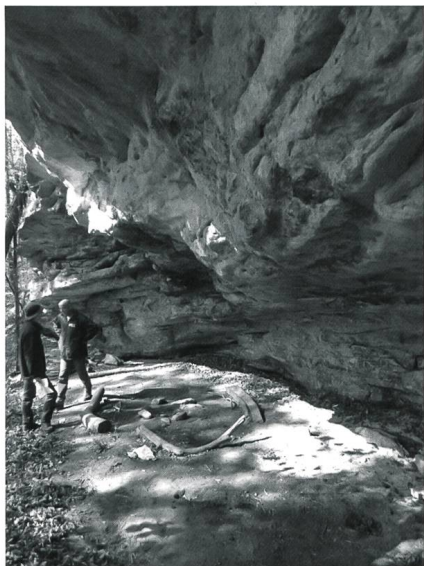


Fig. 9 Franex/Les Roches à Manien. Vue générale de l'abri

tion de l'abri par un ermite au XVII^e ou XVIII^e siècle de notre ère, comme le veut la tradition orale, mais cette seule découverte demeure pour le moins insuffisante pour faire autorité. Enfin, les importantes traces de foyers récents indiquent une forte fréquentation de l'abri durant ces dernières décennies, un fait corroboré par plusieurs témoignages.

Malgré un mobilier plutôt rare, la découverte

de traces de fréquentations appartenant à La Tène finale, voire au début de la période gallo-romaine sont néanmoins dignes d'intérêt. Dans l'état actuel des recherches en territoire fribourgeois, la fréquentation des abris naturels à ces périodes n'a en effet été constatée que dans l'abri de Villeneuve/La Baume qui, il faut le rappeler, se trouve à 6 km seulement de celui de Les Roches à Manien.

A l'exception des découvertes réalisées dans le cadre des recherches sur l'A1 et localisées à l'ouest de la localité de Murist, le secteur de Franex, pour les périodes anciennes, demeurerait exempt de sites archéologiques. Les sondages effectués dans l'abri de Les Roches à Manien ouvrent par conséquent de nouvelles perspectives. (mm, ld)

20 **Freiburg**
ehem. Augustinerkloster, Kirche
St. Moritz
MA, MOD

1185, 579 240 / 183 760 / 537 m

Begleitende Bauuntersuchung

Datum der Intervention: April-Mai und Juli 2011

Bibliografie: M. Strub, *La Ville de Fribourg:*

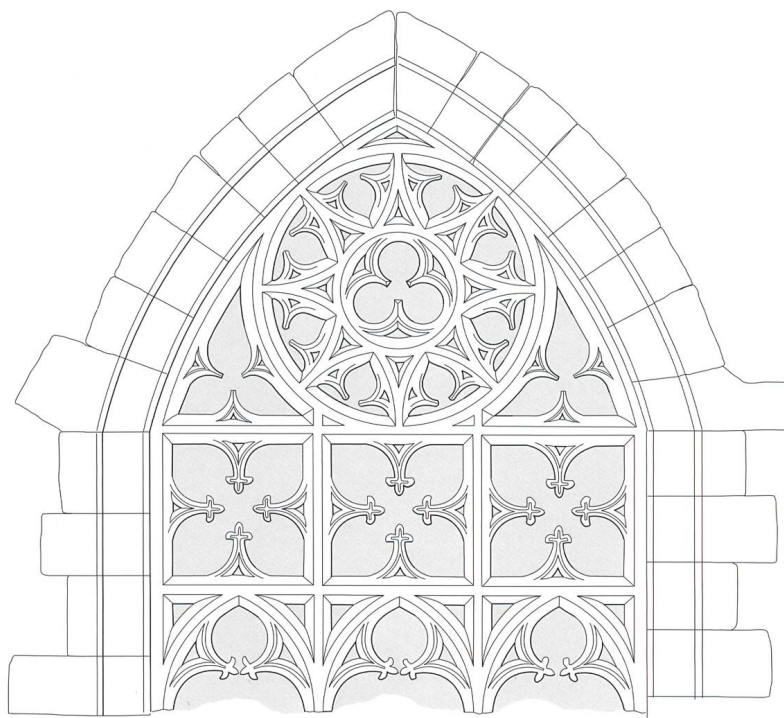


Abb. 10 Freiburg/ehem. Augustinerkloster, Kirche St. Moritz. Bauaufnahme des mittleren Masswerkfensters im Chorpolygon

les monuments religieux I (KDM 36; Kanton Freiburg II), Basel 1956, 247-315; S. Gasser, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge. Früh- und hochgotische Architektur in der Westschweiz (1170-1350)*, Berlin 2004, 253-262 und 336-337; D. Heinzelmann, «Ausgrabungen und Bauuntersuchungen im Freiburger Augustinerkloster», *FHA* 12, 2010, 108-125; *JbAS* 93, 2010, 271-272; *FHA* 13, 2011, 235-236; *JbAS* 94, 2011, 271-272.

Sakralbau

Restaurierungsmassnahmen am Aussenbau des Chores wurden durch Bauuntersuchungen begleitet. Der Chor entstand als älterer Teil der Kirche und ist durch eine Baufuge vom Langhaus getrennt. Mehrere Bauabschnitte lassen sich feststellen: Der älteste erkennbare umfasst den Sockelbereich der Nordwand und reicht bis über das Sockelgesims, von wo er sich nach Osten hin abtreppt. Das Gesims liegt hier noch eine Lage tiefer und besteht nur aus einer Schräge, während es später als Karnies ausgebildet ist. Im zweiten Bauabschnitt entstand der untere Teil des Chores, der an der Südseite sechs bis sieben Lagen über das Kaffgesims, das unterhalb der Fenster verläuft, reicht und sich von dort nach Osten hin bis auf das Gesims abtreppt. Am Südseitschiff gehört diesem Abschnitt noch die Osthälfte des ersten Seitenschiffjochs an, was der Lage des ehemaligen Lettners und einem provisorischen Bauabschluss entsprechen dürfte. Das darüber aufgehende Mauerwerk entstand in mehreren Etappen. Zum Langhaus hin endet es stets in einer vertikalen Baufuge westlich des Chorbogens. Zuletzt folgten die obersten Lagen unter dem Dach, das 1783 entstand (Inscription am hölzernen Dachgesims: «Meister Ioseph Kopffer IHS Meister Hans Ioseph Piro 1783»).

Das Mauerwerk besteht aus regelmässigen Quaderlagen, die Oberflächen sind mit Zahnfläche bearbeitet; Zangenlöcher treten erst ab dem dritten Bauabschnitt auf. Höhenmarkierungen der Quader finden sich im Gegensatz zum Langhaus noch nicht am Chor, und Steinmetzzeichen sind nur in einem gut erhaltenen Bereich der oberen Nordwand feststellbar. Ungewöhnliche bautechnische Details verraten Mess- bzw. Vermauerungsfehler: An den Polygonecken sind zahlreiche Quader auf Gehrung

versetzt. Ebenfalls an den Ecken sind einzelne Steine nicht im passenden Winkel gearbeitet, sondern ragen einige Zentimeter aus der Mauerfläche hervor. Auch weisen mehrere Quader keine ebene Oberfläche auf; der Anschluss zu den umgebenden Steinen wird hier durch eine grossflächige Aufmörtelung erreicht. Ein Vermessungsfehler ist auch am Kaffgesims feststellbar, das sich nur an der Südseite gut einfügt. Die Flucht des an der Nordseite über dem Gesims aufgehenden Mauerwerks, das dem folgenden, dritten Bauabschnitt angehört, ragt hingegen mehrere Zentimeter über das Gesims vor, weshalb letzteres im oberen Bereich vollständig mit Mörtel aufgefüllt wurde. Schliesslich sprechen mehrere Hinweise dafür, dass die Fenstergewände teilweise erst nachträglich versetzt wurden: Der Steinverband stimmt meist nicht mit dem umgebenden Mauerwerk überein; für einen Holzkeil in einem der Gewände konnte dendrochronologisch das Fälldatum 1324/1325 ermittelt werden (LRD11/R6559), während archivalisch die

Weihe von fünf Altären bereits für 1311 überliefert ist; zudem finden sich am nördlichen Fenstergewände andere Steinmetzzeichen als auf der benachbarten Wandfläche. Es ist daher zu vermuten, dass der Chor bei der Altarweihe nicht ganz fertiggestellt war. Die erhaltenen Masswerke der drei Ostfenster (alle anderen wurden später abgearbeitet) weisen zum Teil seltene Formen auf (Abb. 10). Nahe verwandte Beispiele finden sich im Kreuzgang von Hauterive FR, der 1320-1330 erneuert wurde, wozu eine Entstehung der Augustinerfenster um 1325 passen würde. Am besonders aufwändigen mittleren Masswerk finden sich Ritzzeichnungen von Konstruktionslinien und Zirkelschlägen.

Die drei Ostfenster wurden wohl bei Erneuerung des Hauptaltars Anfang des 17. Jahrhunderts zugesetzt, und zwar von innen, wie die rustikale Oberfläche der Verputzung zeigt. In den Konventsgebäuden wurden in Zusammenhang mit den ersten Umbaumaassnahmen archäologische Untersuchungen vorgenom-

men, deren Ergebnisse im folgenden Band ausführlicher vorgestellt werden. (dh)

20 Freiburg
Kathedrale St. Nikolaus
MA, MOD

1185, 578 980 / 183 925 / 585 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: März, Juni-Juli und Oktober-November 2011

Bibliografie: *FHA* 11, 2009, 221 und *JbAS* 92, 2009, 323, mit früheren Literaturangaben; *FHA* 13, 2011, 236-237; *JbAS* 94, 2011, 272.

Sakralbau

Die mit den laufenden Restaurierungsmassnahmen verbundenen Bauuntersuchungen betrafen 2011 die beiden Ostjoche des Nordseitenschiffs sowie das dritte Turmobergeschoss (unteres Glockengeschoss).

Mittels formaler Unterschiede, Baufugen und Steinmetzzeichen liessen sich die bisherigen Vermutungen zur Abfolge der ersten Bauabschnitte des gotischen Neubaus weitgehend



Abb. 11 Freiburg/Kathedrale St. Nikolaus. Freigelegte Wandmalerei hinter dem Seitenaltar vor der Ostwand des Nordseitenschiffs

bestätigen und erneut präzisieren. Entsprechend der Südseite stellen Triumphbogenpfeiler, Ostwand und Aussenwandvorlagen der zwei ersten nördlichen Joche jeweils eigene Bauelemente dar. Wie im Südseitenschiff zeigt sich auch an der Ostwand des Nordseitenschiffs, dass der Aussenbau zunächst in der Flucht der ehemaligen nördlichen Aussenwand endete und kein Strebpfeiler vorgesehen war. Dieser wurde offenbar erst in einem folgenden Schritt ausgeführt, gemäss dendrochronologischer Datierung eines Fugenkeiles aber bereits um/ab 1300/1301 (LRD11/R6558). Schaftringe und blockartige Gewölbeanfänger charakterisieren die älteren Bauteile. Die formal anderen Mittelschiffpfeiler gehören bereits einer jüngeren Bauphase an. Ritzlinien auf den Oberseiten ihrer Kapitelle zeichnen die darunterliegenden Pfeilerstrukturen nach, um den Versatz der Gewölberippen zu erleichtern. Seitenschiffgewölbe und Triforium entstanden nochmals später, wie Steinmetzzeichen und Baufugen belegen. Die Ostwand des Nordseitenschiffs zeigt im Dachraum starke Spuren von Verwitterung, was vermuten lässt, dass sie längere Zeit frei stand.

Hinter und neben dem Seitenaltar (1753, Kern mittelalterlich) wurden an der Ostwand Reste gotischer Wandmalerei (Abb. 11) der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts von herausragender Qualität entdeckt: unter gemalter Architekturdarstellung aus variierenden und nicht symmetrisch angeordneten Tabernakeln sind unter anderem Abraham, Michael, Christophorus, wohl Mauritius und Nikolaus mit den drei Jungfrauen sowie im oberen Bogenfeld vermutlich ein Jüngstes Gericht dargestellt. Darüber trug eine abgeschlagene Konsole vermutlich eine Skulptur, vielleicht dem Altarpatrozinium entsprechend ein Marienbild. Dieses Wandbild gehört zu den qualitativvollsten Werken seiner Zeit im Freiburger Raum. Hinter dem Altar von 1753 liegt auch der ursprüngliche Zugang zum Chortreppenturm, der durch die Errichtung des Altares von innen unzugänglich wurde.

Die zugehörigen Seitenkapellen sind beide mit der Jahreszahl 1750 im Gewölbe beziehungsweise am Scheidbogen bezeichnet. Gemäss dendrochronologischer Analyse von Fugenkeilen war jedoch die östliche, die als erste

entstand, 1752 noch im Bau (LRD11/R6558). Die Dachwerke der Kapellen wurden getrennt abgezimmert, was für voneinander unabhängige Baumassnahmen spricht. Anders als an der Südseite wurden die Aussenmauern der Kapellen jeweils zwischen die Frontseiten der gotischen Strebpfeiler gesetzt, deren Kanten aussen klar ablesbar sind. Die Ausbruchstellen der ehemaligen gotischen Aussenmauer sind im Dachraum deutlich zu erkennen, ebenso der frühere Dachverlauf. Steinmetzzeichen der barocken Kapellenarchitektur bestehen vor allem aus Initialen.

Das dritte Obergeschoss des Westturms umfasst den Übergang vom quadratischen zum oktogonalen Turmgrundriss mittels Trompengewölben. Steinmetzzeichen finden sich nur wenige in der unteren Wandzone, extrem häufig hingegen im Bereich der Trompen, darunter einige, die im zweiten Turmgeschoss noch nicht auftreten. Erstaunlicherweise zeigen die Steinlagen der Trompen meist ein Steinmetz- und daneben ein römisches Zahlzeichen auf nahezu jedem Stein. Die Markierungen der Steine einer Lage innerhalb einer Trompenhälfte sind hierbei fast immer identisch. Die Zahlzeichen entsprechen jedoch weder einer fortlaufenden Nummerierung noch Lagenhöhen, und ein übergeordnetes System ist in der doppelten Kennzeichnung nicht erkennbar. Eine Baufuge über der Balkenlage zwischen 3. und 4. Turmgeschoss markiert das Ende dieses Bauabschnitts. Die dendrochronologischen Daten der Balkenlagen zwischen 2., 3. und 4. Turmobergeschoss sowie die der gleichzeitig errichteten Glockenstühle bestätigen jahrgenau die archivalisch belegte Abfolge des Turmbaus zwischen 1470 und 1490 (LRD03/R5320). (dh)

20 Fribourg Commanderie de Saint-Jean MA, MOD

1185, 578 960 / 183 625 / 545 m

Analyse de sauvetage programmée et fouille partielle

Date de l'intervention: fin janvier-décembre 2011

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36, canton de Fribourg II), Bâle 1956, 333-444; CAF 4,

2002, 61; CAF 11, 2009, 231-232.

Habitat

La transformation du corps de bâtiment principal de la Commanderie de Saint-Jean a offert l'opportunité d'analyser l'édifice et d'y réaliser des fouilles partielles. Les analyses d'élévations se sont limitées aux parties devant être décrépies, alors que des observations et des sondages ont été réalisés dans les zones qui conservaient leurs crépis.

Ces investigations ont révélé six phases principales de construction depuis 1259, date du transfert de la Commanderie de la place du Petit-Saint-Jean à son emplacement actuel. La phase la plus ancienne ne concerne que la partie orientale du corps principal à laquelle était accolée une annexe au sud. Ce premier bâtiment possédait un étage sur rez-de-chaussée et était subdivisé en deux, seule la partie nord donnant sur la Sarine étant excavée à l'origine. Au premier étage, manifestement d'un seul tenant, la poutraison d'origine couvre toute la longueur du bâtiment, soit plus de 10 m dans l'œuvre. L'annexe ne possédait qu'un seul niveau, la forme de son toit en bâtière étant bien dessinée par les extrémités des lattes de son tavillonnage encore encastées dans le mur sud du corps principal. De plus, une porte en plein cintre ménagée dans le mur oriental du corps principal a livré des cales de bois; elles permettront, avec les solives et les lattes, de dater précisément ces constructions.

L'agrandissement du corps principal vers l'ouest va plus que doubler la surface du bâtiment qui conserve sa hauteur d'un étage sur rez-de-chaussée; la porte d'entrée principale sud, aménagée alors, se situe toujours au même emplacement. Ces travaux sont probablement contemporains de la dépendance qui a été construite durant le deuxième quart du XIV^e siècle, car la façade sud du corps principal était dotée, au premier étage, d'une claire-voie du même type que celles que l'on peut voir sur la dépendance.

Au XV^e siècle, la partie primitive a été surélevée d'un étage et légèrement agrandie au sud, ce qui a impliqué une reprise, voire la reconstruction de l'annexe. Au rez-de-chaussée, l'encadrement de la porte d'accès à l'annexe possédait un trou barrié qui montre que ce niveau abritait une pièce revêtant une certaine impor-

tance. Les traces de fumée sur le pignon de la première phase, comme les traces de four liées aux phases ultérieures, trahissent la présence des cuisines et certainement d'un cellier. Au deuxième étage, le nouveau mur était percé d'une fenêtre à remplages en arc brisé qui permet de placer cette construction au XV^e siècle et qui suggère la présence d'une chapelle.

La partie occidentale du corps principal a peut-être été dotée d'un deuxième étage durant la seconde moitié du XV^e siècle, voire plus tard, sous le priorat de Pierre d'Englisberg (1504-1545), car ses armes sont figurées sur l'encadrement de la porte d'accès à la pièce sud-ouest du deuxième. Cette pièce possède encore un décor peint figuratif en camaïeu de verts sur un socle rouge qui est attribué à cette période; les madriers d'un plafond réutilisés comme lambourdes portent également un très riche décor de rinceaux dans les mêmes tons de vert, corroborant ainsi les sources qui signalent deux chambres de couleur verte dans la Commanderie avant la reconstruction de sa façade nord et de sa toiture en 1698/1699. Ces travaux de la fin du XVII^e siècle ont également vu le percement des fenêtres actuelles ainsi que le réaménagement de l'intérieur, dont la distribution est restée quasiment inchangée depuis. Enfin, en 1864, l'annexe sud a été en partie reconstruite et agrandie. (gb)

20 Fribourg Court-Chemin 2 MA, MOD

1185, 578 745 / 183 800 / 580 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: octobre 2011

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981, 51; *AF, ChA* 1985, 1988, 71-73; *CAF* 5, 2003, 230-233.

Habitat

L'immeuble du Court-Chemin 2 a conservé son aspect du début du XVII^e siècle, mais amputé de ses deux niveaux supérieurs selon le panorama de Martin Martini (1606). La maison dotée de quatre niveaux est adossée au mur de soutènement de la rue de la Grand-Fontaine. La partie arrière du bâtiment se prolonge sous la chaussée pour aboutir sous la maison de la Grand-Fontaine 12.

La cave sous rue, aussi haute que la maison mais sans aucun plancher intermédiaire, remonte manifestement au XIV^e ou au XV^e siècle au vu des maçonneries. Son accès se fait actuellement uniquement du Court-Chemin, mais initialement, une porte permettait d'y accéder depuis la Grand-Fontaine 12.

La maison elle-même a conservé aux premier et deuxième étages ses fenêtres d'origine, dont les encadrements de molasse ont été par la suite fortement retailés pour agrandir le jour, réduisant ainsi les larges chanfreins. Ces deux rangées de cinq et six fenêtres reposent sur des cordons profilés d'un bandeau au-dessus d'un chanfrein évidé d'un cavet. Au troisième étage, les deux fenêtres géminées reposent sur un cordon profilé d'un talon droit sous un bandeau qui trahit une étape plus tardive, une surélévation du XVI^e siècle. Les percements du rez et la porte d'accès au premier étage remontent probablement à 1780, lors de la transformation de la maison voisine (Grand-Fontaine 7), qui a impliqué la suppression des deux niveaux supérieurs et d'importantes reprises du mur mitoyen.

L'intérieur n'offre pas la partition usuelle des maisons médiévales. La cage d'escalier a été déportée sur l'arrière de la maison dont la profondeur n'excède pas 7,5 m, alors qu'elle atteint normalement 15 m ou plus. La cuisine devait se situer dans cette partie de la maison, les pièces donnant sur la façade n'en portant aucune trace. Aux premier et deuxième étages, les poutres parallèles aux murs mitoyens reposent sur des poutres de rive. Elles remontent à la première phase alors que les solives du troisième, sommairement équarries et ancrées dans les murs mitoyens, corroborent la surélévation du XVI^e siècle. Les maçonneries de la première phase sont constituées de moellons de molasse taillés à la laye brettelée avec des marques de hauteur d'assise qui font remonter la maison à la même époque que les caves sous la Grand-Fontaine. A l'est, une porte murée indique la présence d'un couloir qui a été comblé.

Au rez-de-chaussée, le solivage n'était pas conservé en raison de la forte humidité provenant de la cave sous la Grand-Fontaine, où de petites rigoles ont été creusées à la base des parois pour récolter les eaux et les conduire

dans un canal qui traverse le bâtiment en direction du Court-Chemin. Ce canal recouvert par des dalles de tuf longeait initialement le mur mitoyen occidental (Grand-Fontaine 7), mais lors des reprises de ce mur en 1780, les nouvelles maçonneries ont simplement été posées sur ce canal qui est resté en service. Ses parois ne sont pas homogènes; à l'ouest, il s'agit du substrat molassique et à l'est, d'un mur maçonné. Cette différence ne peut que s'expliquer par la présence d'une ancienne cave creusée dans le substrat molassique. (gb)

20 Fribourg Court-Chemin 22 MA, MOD

1185, 578 870 / 183 730 / 555 m

Recensement, suivi de chantier et analyse partielle

Date de l'intervention: janvier-février et avril-mai 2011

Habitat

Les transformations importantes qu'a subies cet immeuble ont impliqué plusieurs interventions, et le Service archéologique a été contraint de faire stopper le chantier, car la Direction des travaux, en enlevant les plafonds à caissons, une partie des poutres et en décrépissant certains murs ornés d'enduits peints, ne respectait pas les préavis des Services archéologique et des biens culturels.

La maison de près de 8 x 7 m dans l'œuvre constitue en fait la tête orientale du rang nord de la rue de la Neuveville, à l'angle du Court-Chemin. Elle possède cinq niveaux avec les combles. Le niveau inférieur, partiellement enterré, est de plain-pied avec la rue de la Neuveville, d'où se fait l'accès, et n'est pas relié au reste de la maison. D'un seul tenant à l'origine, il a été conçu comme cave et couvert d'une massive poutre de chêne qui peut remonter à l'époque de la construction, au XIV^e ou au XV^e siècle à en juger par les maçonneries les plus anciennes en moellons de molasse avec marques de hauteur d'assise. Cette poutre est antérieure à la reprise de la façade à ce niveau, quasiment sans ouverture sur les panoramas de Grégoire Sickinger (1582) et de Martin Martini (1606). Ces vues montrent aussi que la maison était déjà dotée

du même nombre d'étages qu'aujourd'hui, mais avec un simple toit en appentis, l'actuelle toiture à deux pans n'étant pas antérieure au XVIII^e ou au XIX^e siècle. L'accès principal se fait par le Court-Chemin, la porte étant située à l'extrémité amont de la façade orientale, comme c'était déjà le cas sur le panorama de 1606. Les deux fenêtres géminées du premier étage donnant sur la rue de la Neuveville sont les seules ouvertures visibles sur les deux panoramas, toutes les autres sont plus tardives ou remaniées. Les encadrements de ces baies géminées, profilés d'une feuillure et d'un cavet amorti par des congés concaves, remontent à la seconde moitié du XV^e siècle ou au XVI^e siècle.

A l'intérieur, la cage d'escalier à vis n'est pas placée au centre de la bâtisse, mais dans l'angle nord-est, face à la porte d'accès; les cuisines se situent probablement dès l'origine derrière cette cage, les chambres – une ou deux par étage –, côté rue de la Neuveville. La plupart des éléments intérieurs remontent au XVI^e et au XVII^e siècle, notamment les décors peints découverts à tous les niveaux, sauf dans les combles et la cave. Le plus ancien décor a été repéré au deuxième étage, sur les murs sud et est, où un épais filet bordé de pastilles rouges sur fond crème souligne le plafond et encadre les fenêtres; quelques rinceaux de même couleur ont aussi été repérés sur les murs. Au même niveau, des traces de décor ont également été découvertes dans la cage d'escalier, où le plafond était bordé d'un bandeau rouge et d'un filet noir agrémentés de quelques rinceaux. Ces deux décors peuvent remonter au XVI^e siècle, alors que les restes d'un décor polychrome sur la façade est ainsi que ceux mis au jour au rez-de-chaussée et au premier étage semblent appartenir au siècle suivant; mais sans sondages d'un restaurateur d'art, il n'est pas possible d'en préciser les motifs ni d'en affiner la chronologie.

La maison avait manifestement subi une autre transformation au XVIII^e siècle, voire durant la première moitié du XIX^e siècle, chacun des niveaux habitables étant alors doté de deux chambres donnant sur la rue de la Neuveville, d'une pièce donnant sur le Court-Chemin et débouchant sur la cage d'escalier, ainsi que d'une cuisine. (gb)



Fig. 12 Fribourg/Karrweg 2. Détail du plafond de la pièce principale du premier étage (fin du XVII^e siècle)

20 Fribourg Karrweg 2 MOD

1185, 579 120 / 183 470 / 540 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: mars 2011

Habitat

Le bâtiment du Karrweg 2, isolé au pied de la falaise sous la chapelle de Lorette, se trouve dans un endroit peu favorable à l'habitat car sans soleil en hiver; la parcelle est d'ailleurs restée inoccupée jusqu'au XVII^e siècle. La maison de près de 13 x 8,5 m compte deux étages sur un rez-de-chaussée semi-enterré qui faisait en partie office de cave. La bâtisse offre l'aspect d'une maison rurale de la seconde moitié du XVIII^e ou du XIX^e siècle, avec des façades aux percements dotés d'un sobre encadrement de molasse profilé d'une feuillure retombant sur une tablette à la mouluration classique, un tore sur un réglot et un bandeau, le tout sous une vaste toiture réveillonnée à demi-croupes. Les travaux de transformation (suppression des doublages et des éléments récents) ont montré que le bâtiment actuel était plus ancien et pas aussi homogène qu'il n'en avait l'air, puisque deux phases principales de construction, avec un agrandissement vers l'est mais sans ajout de niveaux supplémentaires, ont pu être mises en évidence.

Le bâtiment primitif, de 7 m de longueur, n'était pas entièrement en pierre: le deuxième étage était en pans de bois, tout comme les cloisons internes, sauf celles du rez.

Le rez-de-chaussée était subdivisé en deux. On accède à la partie enterrée par un esca-

lier creusé côté sud dans le talus et qui débouche sur une petite cave plafonnée, suivie d'une cave voûtée en berceau située à l'est. A l'ouest, la partie excavée comprend deux petites pièces couvrant uniquement les deux tiers nord de la largeur du bâtiment. On y accède de l'ouest par la plus petite des pièces, qui ne présente aucun aménagement d'origine contrairement à la pièce nord-ouest, plus grande, qui a conservé un faux plafond de planches à couvre-joints profilés d'un bandeau entre deux doucines droites.

Dans les étages, la distribution comprend un couloir d'accès à l'est, les escaliers étant placés à l'extérieur côté sud, ainsi que trois pièces et un réduit dans le prolongement du couloir; la pièce principale se situe au nord-ouest, orientée principalement vers la voie publique, et la cuisine dans l'angle sud-ouest. C'est dans la pièce principale du premier étage qu'un plafond peint est apparu, révélant l'ancienneté de la maison. Ses solives étaient ornées de rinceaux de feuillage en camaïeu de bleus sur un fond gris clair – un décor caractéristique du dernier quart du XVII^e siècle – alors que les entrevous étaient peints uniformément en gris clair (fig. 12). La présence d'une telle ornementation dans une construction aussi modeste peut surprendre, mais elle reflète l'omniprésence des peintures murales dans les maisons urbaines aux XVI^e et XVII^e siècles. Celle du Karrweg 2 est d'une exécution fruste qui s'accorde bien avec le caractère de la maison, l'un des rares témoins bien conservés d'une architecture modeste. Cette première phase de construction remonte donc à la fin du XVII^e, voire au début du XVIII^e siècle.

L'agrandissement a consisté en l'ajout de deux pièces à chacun des étages, la charpente ayant simplement été prolongée. Les encadrements des ouvertures ont alors été remplacés afin d'unifier l'aspect des façades, dont les pans de bois ont été masqués sous un crépi et remplacés par une maçonnerie au deuxième étage côté nord. Au vu de la charpente, cet agrandissement remonte manifestement à la première moitié du XIX^e plutôt qu'à la fin du XVIII^e siècle. Ce n'est que durant la première moitié du XX^e siècle que seront aménagées, à l'intérieur du bâtiment, une cage d'escalier ainsi que des salles de bains. (gb)

20 Fribourg
Rue de la Grand-Fontaine 29
MA, MOD

1185, 578 660 / 183 740 / 560 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: juin 2011

Habitat

Bien que sa construction soit antérieure à la seconde moitié du XIV^e ou au XV^e siècle, date de son extension en direction de la pente, la maison de la Grand-Fontaine 29 ne possédait pas de vestiges d'origine visibles. L'analyse de son intérieur a révélé une succession de transformations du XVI^e au XIX^e siècle et surtout deux superbes panneaux de chêne sculptés en remploi, mis au jour par l'enlèvement d'un faux plafond (voir «Actualités et activités», 140-143). (gb)

20 Fribourg
Rue de la Samaritaine 40
MA, MOD

1185, 579 275 / 183 615 / 540 m

Analyse de sauvetage

Date de l'intervention: mai-juin et octobre 2011

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981, 29.

Habitat

Des transformations au rez-de-chaussée et le remplacement du chauffage dans cette maison formant la tête aval du rang sud de la rue de la Samaritaine ont permis d'effectuer les premières analyses de cette importante construction. Ces investigations limitées mettent en évidence trois phases principales de travaux ainsi que des étapes de moindre importance.

La première correspond à la construction ou plus probablement à une reconstruction de fond en comble de la maison, qui se caractérise par des maçonneries de moellons de molasse taillés à la laye brettelée où ont été incisées quelques marques de hauteur d'assise en chiffres romains. La poutraison massive de la cave, qui présente les mêmes caractéristiques que celle des maisons de la Samaritaine 26 et 28 ainsi que de la place du Petit-Saint-Jean 7, est liée à cette étape. Par analogie, cette première phase remonte

l'échoppe donnant sur la rue, dont les murs étaient initialement crépis, l'était par la probable arcade. La distribution des espaces de la maison obéit au schéma classique qui place les pièces habitables aux extrémités et les cuisines ainsi que la cage d'escalier au centre de l'immeuble. L'accès au bâtiment se faisait déjà de la rue, par une porte située au même emplacement qu'aujourd'hui. Au XV^e siècle, la poutraison de l'échoppe et du couloir a été remplacée par l'actuelle alors que les parois de l'échoppe ont été revêtues de boiseries.



Fig. 13 Fribourg/Rue de la Samaritaine 40. Ancienne arcade (seconde moitié du XIV^e siècle), puis fenêtre de l'échoppe du rez-de-chaussée (XVI^e siècle)

donc vraisemblablement à la seconde moitié du XIV^e siècle ou à la première moitié du XV^e siècle, les trois niches à linteau sur coussinets de la cave plaidant plutôt en faveur de la datation ancienne. Au rez-de-chaussée, la poutraison de solives parallèles aux murs mitoyens de la partie donnant sur la rue n'a pas pu être rattachée à cette première phase, car les deux poutres de rive qui la supportent ont été remplacées à la fin du XIX^e siècle par des poutrelles métalliques. Il subsiste cependant les traces, côté oriental, d'une arcade ou du moins d'une large baie, de deux niches et d'une fenêtre d'origine; une pièce dotée d'un âtre et située dans la partie centrale de la maison était éclairée par cette fenêtre tandis que

La maison va être dotée de la plupart de ses fenêtres actuelles lors d'une importante campagne de transformations au XVI^e siècle. Au rez-de-chaussée, l'arcade primitive (fig. 13) a alors cédé la place à une fenêtre double et la niche voisine a été bouchée. L'insertion de la nouvelle fenêtre, plus haute que la baie primitive, a impliqué la destruction de l'arrière-vousure d'origine, interdisant sa restitution. Côté Samaritaine, la quadruple fenêtre en pyramide du premier étage et la fenêtre à croisée du deuxième étage remontent à cette étape, qui a manifestement vu le réaménagement de l'intérieur des étages. Les travaux des XVII^e et XVIII^e siècles n'ont pas laissé d'autre trace que le percement d'une nouvelle fenêtre au

rez-de-chaussée pour améliorer l'éclairage de la pièce située derrière l'échoppe.

Enfin, à la fin du XIX^e siècle, l'aménagement du café «Guillaume Tell» a entraîné la création des ouvertures actuelles côté rue et le percement, à l'est, d'une nouvelle porte d'accès à l'immeuble donnant directement sur la cage d'escalier qui a manifestement été reconstruite à cette époque. Lors de ces travaux, la fenêtre géminée du XVI^e siècle a été condamnée et une niche a été maintenue dans l'embrasure. La cloison délimitant le couloir a alors également été démolie pour être rétablie lors de la suppression du café un demi-siècle plus tard environ. (gb)

21 Grolley Au Gros Praz R, HMA, MA

1185, 572 055 / 186 855 / 620 m

Fouille de sauvetage programmée et suivi de chantier

Date de l'intervention: mars-avril 2011

Bibliographie: AAS 92, 2009, 324; CAF 11, 2009, 227; CAF 13, 2011, 241.

Aménagement de berge et habitat

Des sondages systématiques effectués en 2008 avaient mis en évidence des traces d'habitat du Haut Moyen Age. L'ouverture, en 2010, d'une surface de fouille avait permis de documenter des traces de constructions sur poteaux installées en amont d'un aménagement de berge en gros blocs.

La construction, en 2011, d'une villa dans la parcelle adjacente à l'ouest a livré le prolongement occidental de cet aménagement de berge. La structure, en blocs de quartzite et de molasse implantés dans un sédiment argilo-limoneux, a été reconnue sur une dizaine de mètres de longueur. Elle est interrompue en limite ouest de la fouille, vraisemblablement à cause de l'aménagement d'une canalisation d'eau au XIX^e siècle. Le mobilier, peu abondant, ne permet pas une datation précise de cette structure. Les niveaux sous-jacents, très tourbeux, ont livré de nombreux éléments de bois, dont plusieurs fragments de conduits en bois blanc qui ne sont pas encore datés. La présence enfin d'un établissement antique dans le secteur, mais pas encore localisé avec précision, est suggérée par la trouvaille de

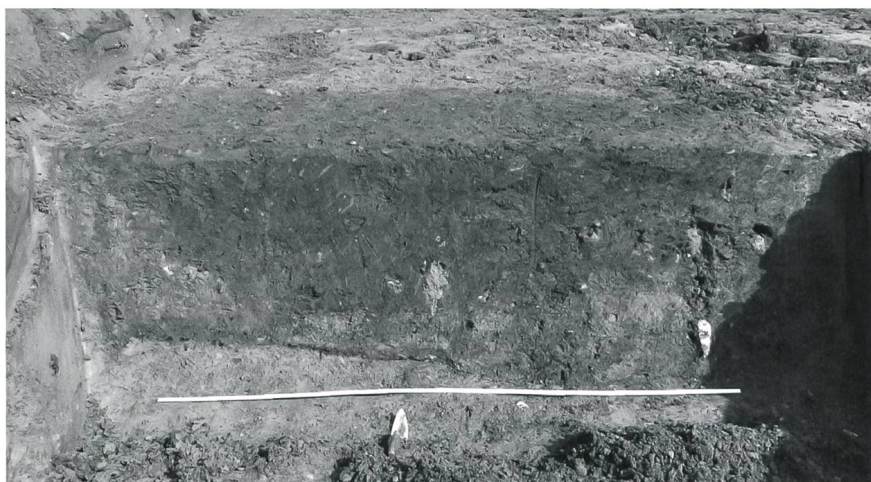


Fig. 14 Grolley/Au Gros Praz. Coupe du fond de cabane. Vue vers le nord

quelques fragments de *tegulae* non roulés, qui s'ajoutent à ceux précédemment mis au jour. Parallèlement à cette fouille, le suivi de deux autres chantiers a livré de nouvelles constructions sur poteaux, situées en amont de l'aménagement de berge. Des structures fossoyées n'ont pu être que sommairement documentées; c'est le cas d'un fond de cabane quadrangulaire, d'environ 2 m de côté (fig. 14), dont le fond est tapissé d'une couche charbonneuse, qui a livré une datation ¹⁴C entre la fin du IX^e et le début du XI^e siècle (Ua-42035: 1077±30 BP), soit une date légèrement plus récente que celle des aménagements de berge. Le comblement final de ce fond de cabane semble être intervenu, quant à lui, entre le XI^e et le XIII^e siècle (Ua-42036: 844±30 BP). (jm, fs)

22 Gruyères Bourg 7 MA, MOD

1225, 572 550 / 159 174 / 820 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: décembre 2011

Habitat

Cette maison du rang nord du bourg de Gruyères, qui possède encore une grande partie de ses aménagements intérieurs anciens, ne se signale de l'extérieur que par sa porte au linteau à triple accolade sommé des armes de Fribourg et de Gruyères, et la date de 1594. La porte est le seul percement de la façade sur rue doté d'un encadrement en calcaire profilé d'un talon droit; toutes les fenêtres sont munies de banals encadrements en

bois renouvelés en 1958. Ces encadrements devaient être en plâtre à l'origine. Dotée de deux étages sur rez-de-chaussée, cette maison est adossée à l'enceinte urbaine qui se confond avec sa façade arrière, fortement reprise dans les étages pour les doter des fenêtres actuelles. Les deux petits jours de la cave sont aussi le fruit d'une transformation, probablement du XVIII^e siècle, mais ici la muraille a conservé son épaisseur primitive. Côté rue, la répartition irrégulière des percements, manifestement d'origine, reflète la partition interne dans la tradition médiévale. Au rez-de-chaussée, la double fenêtre qui flanque la porte d'entrée éclaire la boutique et, à l'ouest, une petite ouverture a été insérée dans le bouchon d'une ancienne porte. Au premier étage, une quintuple fenêtre signale la pièce principale de la maison et le deuxième étage est percé de deux fenêtres, une géminée à l'est et une simple à l'ouest, qui reflètent la taille des pièces qu'elles éclairent.

La distribution interne est caractéristique des maisons de Gruyères, avec un mur de refend placé au centre et la cage d'escalier à cheval sur ce mur, contre lequel prenaient appui l'âtre au premier étage ainsi que les poêles qui équipaient l'échoppe du rez et les pièces sur rue des étages.

Le rez-de-chaussée comprend une échoppe, encadrée par deux couloirs, et, à l'arrière, une cave. L'échoppe conserve encore une grande partie de ses boiseries d'origine que date peut-être le millésime inscrit sur le linteau de la porte d'entrée. La cave, dont le sol est plus bas que celui de l'échoppe, est couverte

d'un plafond qui possède encore sa pourtrai-son médiévale. Elle était dotée de deux accès, deux rampes d'escalier voûtées plaquées aux murs mitoyens auxquelles on accédait, à l'est par un passage interne situé sous la cage d'escalier, à l'ouest par un couloir accessible directement depuis la rue. Cette disposition particulière était probablement liée à l'utilisation de la cave en tant qu'étable, comme au Bourg 30 ou 59. Les aménagements relatifs à cette fonction ont disparu lors de l'installation, au XVIII^e siècle probablement, d'un four à pain dont il ne reste que des traces.

Une cage d'escalier à vis dessert les étages et s'élève jusqu'aux combles; elle remonte peut-être à 1594, voire à une date antérieure. Chaque étage est doté de quatre pièces. Au premier, la transformation de la cuisine au XX^e siècle a fait disparaître l'âtre, mais les chambres ont conservé leurs lambris des XVIII^e et XIX^e siècles, tout comme celles du deuxième étage.



Fig. 15 Gruyères/Bourg 7. Plaque de molasse de l'ancien poêle de l'échoppe

Les poêles ont tous été démontés, mais il en subsiste d'intéressants éléments dans la cave, dont une plaque portant la date de l'année 1634 (fig. 15), ce qui en fait l'un des plus vieux fourneaux en molasse du canton – le plus ancien connu se trouve à Enney et remonte à 1627.

Signalons encore que le plâtre occupait à l'origine une place importante dans le bâtiment: outre les encadrements des fenêtres, les marches de l'escalier à vis avaient été réalisées à l'aide de ce matériau, également utilisé pour lier les moellons de calcaire des parois de la cage d'escalier et crépir la cave. (gb)

23 Meyriez Village NE

1165, 574 717 / 197 255 / 428 m

Prospektion

Datum der Intervention: 25. und 28.03.2011

Seeufersiedlung

Eine erste Projektvariante sah für den Bau eines neuen Yachthafens in Meyriez einen Standort vor, der die Seeuferstation von Meyriez/Village bedrohte. Mechanische Sondierungen erlaubten bereits 1999 die Flächenausdehnung des landwärtigen, heute unter dem angrenzenden Park liegenden Bereichs des Siedlungsplatzes zu fassen. Die im Jahre 2011 erfolgte, nur wenige Tage dauernde Unterwasser-Prospektionskampagne diente dazu, in der unter Wasser liegenden Zone der Fundstelle das Vorhandensein von archäologischen Schichten und Konstruktionshölzern abzuklären und im gegebenen Fall ihre räumliche Ausdehnung zu dokumentieren. Auch sollten so Grundlagen für eine allfällige Tauchrettungsgrabung im Vorfeld der Bauarbeiten geschaffen werden.

Die Prospektionskampagne sowie die mit Hilfe eines Handbohrers durchgeführten Bohrungen zeigten, dass sich die noch sichtbaren Pfähle auf einem zirka 100 x 25 m grossen Uferband erstrecken. Diese sind stark erodiert und zeigen einen geringen Durchmesser; sie kamen bereits nach Entfernen der obersten Sandschicht zum Vorschein. Fünf Pfähle wurden entnommen und zur dendrochronologischen Altersbestimmung beprobt.

Insgesamt wurden 25 Bohrungen vorgenommen; diese wurden entlang von vier, senkrecht zur Uferlinie verlaufenden Achsen und in Abständen von 3 Metern angelegt. Auf drei dieser Achsen zeigte sich eine dicke anthropogene Schicht, die aus dichtem Seeschlamm besteht und im Zentrum des erfassten Pfahlfeldes, rund 15 m von der Uferlinie entfernt, eine Mächtigkeit von bis zu 20 cm erreicht. Diese Kulturschicht tritt offen am Seegrund zu Tage, weshalb ihr bald eine vollständige Zerstörung durch Abspülung droht. Vermutlich entspricht sie dem unteren organischen Horizont, der 1999 während der Sondierungen auf dem Festland angetroffen wurde. Der im landwärtigen Teil der Siedlungsstelle ebenfalls

zu beobachtende obere Horizont ist auf der Seeseite dagegen bereits vollständig abgetragen. Kleinsondierungen unter Wasser erlaubten, die Kulturschicht näher in Augenschein zu nehmen und liegende Hölzer für eine Altersbestimmung zu bergen.

Fundmaterial fand sich nur wenig. Die taucharchäologische Intervention von 2011 förderte nur eine einzelne Wandscherbe zu Tage, die keinen Datierungshinweis liefert und nur in Analogie mit früher gemachten Funden vermutlich dem Neolithikum zugewiesen werden kann. Drei Hölzer wurden entnommen und einer dendrochronologischen Analyse unterzogen. Der einzig datierbare Pfahl lieferte einen *terminus post quem* um das Jahr 3882 v. Chr., was einer klassischen Phase der Cortaillod-Kultur entspricht.

Angesichts der Ergebnisse dieser archäologischen Untersuchungen wurde nach einem alternativen Standort für den geplanten Yachthafen gesucht. Um die Auswirkungen der Verankerungspfeiler der Schwimmsteganlage auf die Kulturschicht möglichst gering zu halten, wurde der Hafen in der neuen Projektvariante um einige Meter nach Nordwesten verschoben. Für die Hafenzufahrt muss dennoch eine Ausbaggerung des Seegrunds vorgenommen werden. Als Folge dieser Arbeiten könnte sich der Uferabschnitt, auf welchem sich die archäologischen Überreste ausbreiten, destabilisieren. Um die noch erhaltenen Unterwasserbefunde zu dokumentieren, ist deshalb eine Tauchrettungsgrabung vorgesehen. (rb, cc, mm)

24 Montagny-la-Ville Chemin de la Cabuche HMA, MA

1184, 566 410 / 185 220 / 566 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: 29.09.2011, 10-11.10.2011 et 08-11.11.2011

Sépultures et habitat

Une campagne de sondages mécaniques et le creusement d'une tranchée pour l'aménagement d'une parcelle vouée à la construction d'une maison individuelle ont révélé la présence de trois sépultures distantes de plusieurs mètres l'une de l'autre. Une tombe d'enfant (T3) a été complètement fouillée et

prélevée, celle d'un individu juvénile (T2) partiellement dégagée au niveau des jambes a été laissée *in situ* et quelques os épars de la dernière (T1), très fragmentaire, ont été prélevés. Ces inhumations confirment la présence en ces lieux d'une petite nécropole dont l'existence était supposée après la découverte de deux crânes et de quelques os humains lors de travaux effectués en 1980. Le résultat d'une analyse radiocarbone permet de dater l'utilisation de cette nécropole vers le X^e siècle de notre ère (Ua-42922: 1059±30 BP).

Suite à ces premières investigations, une fouille de sauvetage a été pratiquée sur toute la surface (156 m²) devant être excavée pour la construction du bâtiment. Aucune sépulture n'a alors été découverte, mais plusieurs structures anthropiques ont été mises au jour. Trois fosses, cinq trous de poteau et un foyer constituent l'ensemble des vestiges. Le site présentant une légère pente, les niveaux de sol contemporains de ces structures n'ont pas été conservés. Les deux plus grandes fosses (fig. 16), distantes d'environ 2 m seulement, présentent quelques similitudes au niveau de leur forme et de leur orientation. Presque rectangulaires (environ 3 x 2,2 m), elles ont des parois légèrement évasées et un fond plat. Dans les deux cas, un léger surcreusement au centre, contenant une concentration de charbon sans rubéfaction du sédiment, a été observé. Axées nord-est/sud-ouest, ces deux grandes structures en creux se différencient néanmoins par leur remplissage. Alors que dans l'une, le sédiment légèrement charbonneux comprenait une série de gros galets parfois rubéfiés ainsi que quelques os animaux, dans l'autre, la matrice plus charbonneuse comportait qu'une petite fusaïole en terre cuite de forme biconique. Sur le côté nord à l'extérieur de cette fosse, deux trous de poteau distants d'une quarantaine de centimètres ont été observés.

Les autres structures découvertes se répartissent de manière aléatoire sur l'ensemble de la surface ouverte. Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de discerner une quelconque organisation dans l'agencement de ces différentes structures, ni de restituer le plan d'un habitat. Les résultats de deux datations radiocarbone réalisées à partir de



Fig. 16 Montagny-la-Ville/Chemin de la Cabuche: l'une des grandes fosses mises au jour

prélèvements de charbon provenant d'une des deux grandes fosses et d'un foyer (Ua-43164: 921±30 BP et Ua-43165: 845±30 BP) tendent à démontrer que ces structures sont légèrement plus récentes d'un à deux siècles. (ld, rb, fmc, mm)

25 Montagny-les-Monts

Fin des Esserts

IND

1184, 564 950 / 185 200 / 490 m

Sondages

Date de l'intervention: 10.11.2011

Bibliographie: CAF 7, 2005, 219.

–

Une vision locale réalisée en 2004 lors des travaux d'infrastructures d'un nouveau quartier d'habitation dans le village avait permis la découverte de deux structures de combustion et d'un horizon de charbons de bois. Un périmètre archéologique avait alors été créé dans ce secteur de la commune de Montagny. La construction de plusieurs bâtiments, prévue en 2012 dans cette zone, amena donc le Service archéologique à y réaliser une campagne de sondages mécaniques (surface sondée: environ 3500 m²). Ces recherches n'ont pas permis de découvrir de nouvelles structures anthropiques, mais elles ont néanmoins confirmé la présence d'horizons sédimentaires enrichis en paillettes de charbon de bois qui, faute de matériel archéologique associé, n'ont pu être datés. Il pourrait s'agir de traces

de déboisement pour la mise en culture du secteur, mais cette hypothèse demande à être confirmée. (mm, hv)

26 Montet (Glâne)

En Villardin

MA

1224, 552 075 / 165 680 / 610 m

Sondages

Date de l'intervention: 24.11.2011

Bibliographie: B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg* (ASHF XXIV), Fribourg 1978.

Habitat de hauteur fortifié

Ce site fortifié a été implanté sur un petit éperon étroit et allongé (180 x 40 m) orienté nord-ouest/sud-est, qui se trouve à la confluence de la Broye et du ruisseau du Vuaz. Les textes font état d'une seigneurie apparue manifestement tardivement (XIII^e siècle) et qui semble toujours avoir dépendu des sires de Rue. Un château a été construit sur ce plateau, mais il ne paraît pas avoir été très conséquent: «une tour, quelques bâtiments annexes, le tout entouré d'une chemise». A la fin du XVI^e siècle, le château semble déjà être en mauvais état et il a été complètement arasé dans les années 1930. Actuellement, la zone *intra muros* présente donc très peu de relief, fruit de labours et d'aplanissements anthropiques. Un chalet de vacances, transformé en 2005 en habitation permanente, se trouve à l'intérieur du site, à proximité de l'entrée.

Malgré son état avancé de dégradation, le rempart constitue l'unique témoin de la fortification de cet éperon qui soit encore visible. L'entrée actuelle du site se fait par un petit chemin taillé dans le rempart et qui a été élargi à une date inconnue par les exploitants agricoles. Touché de nouveau récemment lors de l'asphaltage du chemin d'accès, une partie de sa structure interne est actuellement visible. Profitant de cet état de fait, le Service archéologique a décidé de réaliser une documentation sommaire. Après un rafraîchissement de la coupe stratigraphique, un relevé ainsi qu'une documentation photographique ont été effectués. Si le profil documenté ne permet pas de rétablir l'intégralité de la forme d'origine du rempart, il a livré quelques informations intéressantes concernant sa constitution. Ainsi, nous avons par exemple pu déterminer l'existence d'un noyau central qui était constitué principalement de terre et d'une superstructure réalisée à l'aide de galets et de blocs, ces derniers ayant manifestement souvent servi à renforcer la partie frontale (parement?).

S'il n'a pas pu être clairement établi que le site a été occupé à une époque antérieure au Moyen Âge, cette hypothèse mérite toujours d'être retenue. (mm, ld)

27 Muntelier Schloss NE

1165, 575 980 / 198 450 / 428,2 m

Geplante Tauchgrabung

Datum der Intervention: 14.-30.03.2011

Seeufersiedlung

Im Jahre 2009 wurden im Gebiet zwischen dem Brunnengässlein und dem Sportplatzweg, nicht weit einer der beiden «Kapellen» der Expo02 unter Wasser mehrere Pfähle gesichtet. Da die Entfernung zwischen diesen Relikten und der Pfahlbaustation Dorf nur rund 200 m beträgt, war abzuklären, ob es sich allenfalls um eine neue, bislang unentdeckte Ufersiedlung handelt, und wie sich der Erhaltungszustand der Überreste präsentiert. Die dendrochronologischen Daten, die damals anhand einiger Eichenhölzer ermittelt wurden, reichen ins späteste Cortaillod zurück. Sie liessen auf eine Besiedlung schliessen, die jünger

ist als die an der Station Dorf nachgewiesenen Siedlungsphasen, die grösstenteils ins klassische Cortaillod fallen.

In der Folge fanden im Winter 2011 auf drei unterschiedlich grossen Sektoren mit einer Gesamtfläche von 142 m² taucharchäologische Ausgrabungen statt, deren Zielsetzung es war, die sich unter einer feinen sandigen Deckschicht befindlichen Befunde und Fundgegenstände freizulegen.

Um die Ausdehnungen der natürlichen und anthropogenen Schichten zu fassen, wurden insgesamt 79 Kernbohrungen vorgenommen, die auf sieben, senkrecht zur Uferlinie ausgerichteten Achsen angelegt wurden. Zusammen mit rund 300 bathymetrischen Vermessungsdaten erlaubten diese eine topografische Karte der Uferzone zu erstellen. In rund 50 m Entfernung zum Seeufer und senkrecht auf dieses ausgerichtet wurde dabei eine schmale Sandbank festgestellt, die als natürliche Schutzbarriere gegen Strudel und Wasserströmungen aus dem Norden fungiert.

Einzig im östlichsten Bereich der untersuchten Fläche, auf Höhe des 1971 ausgegrabenen Sektors der Station Dorf, gelang der Nachweis einer bereits stark erodierten Kulturschicht. Diese organische Schicht erreicht eine maximale Mächtigkeit von 10 cm und liegt auf einem 15 m breiten Küstenstreifen offen am Grund, um dann in rund 25 m Entfernung zur Uferlinie sukzessive unter einer zirka 20 cm mächtigen Sandschicht zu verschwinden. An anderen Stellen, insbesondere in der westlichen Zone des Fundplatzes, fanden sich im Bereich einiger Pfahlstellungen nur noch kümmerliche Reste dieser Schicht. Dies verdeutlicht, dass der grösste Teil des geborgenen Fundstoffes sekundär verlagert ist.

Bei den insgesamt 174 eingemessenen und beprobten Pfählen handelt es sich fast ausschliesslich um Rundhölzer, gespaltete Hölzer sind selten. Unter den etwas massiveren Eichenpfählen überwiegt klar das Holz junger, unter 25 Jahre alter Bäume mit geringem Durchmesser. Aufgrund des kleinflächigen Grabungsausschnittes kann zurzeit noch kein Siedlungsplan vorgeschlagen werden. Eine Umfassung des Dorfs in Form einer Palisade ist jedoch nicht nachgewiesen.

Für zwei solcher Eichenpfähle wurden die

Schlagjahre ermittelt: Sie fallen in die Mitte des 39. Jahrhunderts v. Chr. und somit ins klassische Cortaillod. Somit belegen diese neuen Daten zusammen mit den Dendrodatierungen aus dem Jahre 2009 eine Überlagerung von verschiedenen Siedlungsphasen sowohl in der östlichen als auch in der westlichen Zone, eine Vermischung, die anhand des geborgenen Fundmaterials jedoch nicht weiter aufgeschlüsselt werden kann.

Der Fundstoff besteht hauptsächlich aus stark zerscherbter Keramik (230 Fragmente mit einem Gesamtgewicht von 4,3 kg), die sich durch ihre Dickwandigkeit und Verzierungsarmut auszeichnet. Darunter befinden sich Scherben von Flachböden und Gefässe mit schwach s-förmigem Profil sowie ein einzelner Griffappen. Artefakte aus tierischen Materialien (Hirschgeweih, Knochen und Zähne) sind mit rund 30 Stücken vertreten, darunter fällt ein Anhänger aus einem Bärenzahn besonders auf. Das lithische Fundinventar umfasst unter anderem eine dreieckige Pfeilspitze mit konkaver Basis, drei geschliffene Beilklingen, rund 20 Mahlsteine sowie Steine mit Einkerbungen. (cc, rb, mm)

27 Muntelier Steinberg BR

1165, 576 300 / 198 800 / 428 m

Geplante Tauchrettungsgrabung

Datum der Intervention: 27.01.-04.03.2011

Bibliografie: M. Pavlinec, «Muntelier/Steinberg.

Die spätbronzezeitlichen Metallfunde», *FA, AF* 1985, 1988, 96-162; C. Wolf – M. Mauvilly, «150 Jahre Ausgrabungen in den Seeufersiedlungen von Muntelier. Versuch einer kritischen Synthese», *FHA* 6, 2004, 102-139.

Seeufersiedlung

Der schnell fortschreitende Zerfall der Uferstation sowie die Gefahr einer kurz bevorstehenden vollständigen Abtragung der Pfahlbaurelikte – beides im Verlauf der Unterwassergrabungen zwischen 2007 und 2009 festgestellt – machten eine Rettungskampagne erforderlich. Ziel dieser Intervention war eine lückenlose Dokumentation der Baureste, um einen ersten Gesamtplan der spätbronzezeitlichen Dorfanlage zu erstellen.

Das Anfangs des Jahres 2011 untersuchte

Gelände schliesst unmittelbar an die Grabungsbereiche der vergangenen Jahre an. Insgesamt wurden vier Sektoren freigelegt, die sich über das ganze Areal der Fundstelle verteilen und zusammen eine Fläche von 550 m² einnehmen. Der Gesamtbestand der eingemessenen und beprobten Pfähle beläuft sich auf 550. In einem ersten, rund 200 m² grossen Sektor, der an die früheren Grabungsflächen angrenzt, konnte der Verlauf von zwei bereits bekannten, rund 50 m voneinander entfernt liegenden Palisaden weiter verfolgt werden. Dabei stellte sich heraus, dass die westliche, senkrecht zur Uferlinie verlaufende Pfahlreihe direkt auf die äussere, östliche Palisade stösst, ohne sich hinter dieser fortzusetzen. Dies bezeugt, dass beim Bau dieser Reihe der äussere Palisadenzaun bereits bestand. Einzig die dendrochronologische Auswertung der in diesen beiden Strukturen verbauten Eichenpfähle wird die Frage beantworten, ob es sich bei der westlichen Palisade um eine Anlage innerhalb der Siedlung handelt, oder ob sie nicht vielmehr einer Siedlungsphase entstammt, die jünger ist als jene, die zwischen den beiden Palisaden gefasst wurde.

Bis dahin weisen die bereits ermittelten dendrochronologischen Daten alle in die Mitte des 11. Jahrhunderts v. Chr., was einer Besiedlung in der Phase Hallstatt A2/B1 entspricht. Einzig die Analyse der Metallfunde erbrachte Hinweise, die für eine Fortsetzung dieser Siedlungstätigkeit oder die Existenz einer zweiten, jüngeren Siedlungsphase am Ende der Spätbronzezeit sprechen. Die im Zuge der Grabungskampagne 2011 entnommenen Pfähle lieferten bislang sechs Datierungen. Für eine Eiche, die unmittelbar westliche der inneren Pfahlreihe zum Vorschein kam, wurde ein Fälldatum um 905 v. Chr. festgestellt.

Drei weitere Grabungssektoren von geringerer Ausdehnung wurden im mittleren und westlichen Bereich der Fundstelle angelegt. Die Untersuchungen in diesen Sektoren zeigten nicht nur, dass die Pfahlbaustation eine Breite von ziemlich genau 120 m einnimmt, sondern erlaubten auch, den weiteren Verlauf der Palisade zu verfolgen. Diese biegt am südwestlichen Ende des Siedlungsareals um und läuft wieder auf die heutige Uferlinie zu. Diese kleinflächigen Ausgrabungen hatten zum Ziel,

die Chronologie der Siedlungsphasen zu präzisieren und langandauernde Besiedlungen von Abfolgen mehrerer kurzer Siedlungsphasen zu unterscheiden. Was Letzteres betrifft, so dürfte die dendrochronologische Auswertung von Hölzern aus diesen Grabungssektoren weitere Klarheit verschaffen. Bereits konnte für zwei Pfähle aus dem westlichen, auf das Ufer zulaufenden Abschnitt der Palisade ein Schlagdatum von 1025 v. Chr. ermittelt werden, eine Datierung, die rund eine Generation jünger ist als die Daten, welche die Eichen im östlichen Bereich der Fundstätte oder weiter seeauswärts im Zentrum des Pfahlfeldes liefern.

Auch während dieser Kampagne fand sich reichlich Fundmaterial, zumeist in sekundärer Fundlage. Insgesamt konnte annähernd 40 kg Keramik geborgen werden, darunter mehrere fast vollständige Gefässe. Von den 1300 Scherben weisen 10% eine Verzierung auf. Zu erwähnen sind zudem rund 20 Geräte und Schmuckstücke aus Kupferlegierungen (Ringe, Nadeln, Angelhaken, usw.), eine grosse Menge an Steinartefakten (Steine mit Einkerbungen, Mahlsteine, usw.) sowie zwei tonnenförmige Glasperlen. (cc, rb, mm)

28 Murten **Deutsche Kirche** **MOD**

1165, 575 652 / 197 544 / 463 m

Baubegleitung

Datum der Intervention: Mai 2011

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 106-113.

Sakralbau

Die Erneuerung der Dachdeckung der Deutschen Kirche gab Anlass zu partiellen Bauuntersuchungen am Turm und am Dachwerk des Langhauses. Der mittelalterliche Vorgängerbau der Kirche wurde in zwei Schritten ersetzt: 1681-1683 wurde der Turm neu errichtet, 1710 folgte der Neubau des Langhauses. Der Turm ist zugleich Teil der Stadtmauer. Der Ausbruch in der Mauer für den Neubau des Turmes sowie dessen anschliessende Auffüllung sind deutlich zu erkennen. Das Mauerwerk des Turmes besteht in den Flächen aus grauem Jurakalk, Fenster- und Türgewände aus gelbem Neuenburger Kalk. Im unteren

Turmbereich sind die Quader bossiert. Interessante Befunde finden sich am südseitigen Eingang zum Turm auf Höhe des Mauerweggangs: Die geraden Portalgewändesteine tragen Versatzmarken, die in arabischen Ziffern (1-8) oder in Kombinationen aus römischen Ziffern und Buchstaben (I A, HI A, HIK A, IIIIII A, IIIIIII A) bestehen. Allerdings sind die Blöcke jeweils durcheinander versetzt, ihre Position entspricht nicht der Ziffernabfolge. Da zudem die arabischen Ziffern in Überzahl sind und damit mehr Blöcke bezeichnet sind, als einem Gewände entsprechen, scheint es sich bei Vorbereitung und Versatz der Blöcke um eine Fehlalkulation zu handeln. Ein einzelner Stein mit der Bezeichnung IIII A findet sich an einem der nordseitigen Fenstergewände und könnte auch für das Portal vorgesehen gewesen sein. Weiter finden sich einzelne Steinmetzzeichen in Form von Initialen (z.B. BS).

Das pyramidale Dachwerk des Turmhelms dürfte bauzeitlich aus den 1680er Jahren sein (dendrochronologische Proben wurden nicht entnommen). Einfallsreich gelöst ist der Übergang von der quadratischen Mauerkrone des Turmes zum Oktogon der Sparren, zu dem dreifach in der Höhe gestaffelte Aufschiebingle vermitteln. Liegende Stühle mit übereinanderliegenden Andreaskreuzen und Schrägstreben dienen der Aussteifung des Sparrenoktogons in mehreren Geschossen. Nur die Stuhlsäulen und die benachbarten Streben sind jeweils mit Bundzeichen bezeichnet (im Oktogon umlaufend von I bis VIII).

Das Dachwerk des Langhauses überspannt die gesamte Breite des Saalraumes und weist eine Spannweite von zirka 19 m und eine Höhe von zirka 10 m auf. Das System ist ein Sparrendach mit liegenden Stühlen in zwei Geschossen sowie einem Hängesprengwerk: Im Hauptgeschoss übertragen zwei Reihen von Hängesäulen die Last der Zerrbalken auf die Kehlbalcken, während im oberen Bereich eine mittlere Reihe von Hängesäulen die Last der Kehlbalcken aufnimmt und selbst durch je zwei Schrägstreben über Kehlbalcken und Hahnenbalken nach oben gestützt wird. Die Zählung der Bundzeichen erfolgt mit römischen Ziffern in zwei Systemen, getrennt nach Leerspärren und Binderachsen, wobei fast alle Hölzer gekennzeichnet sind. Einer der unteren

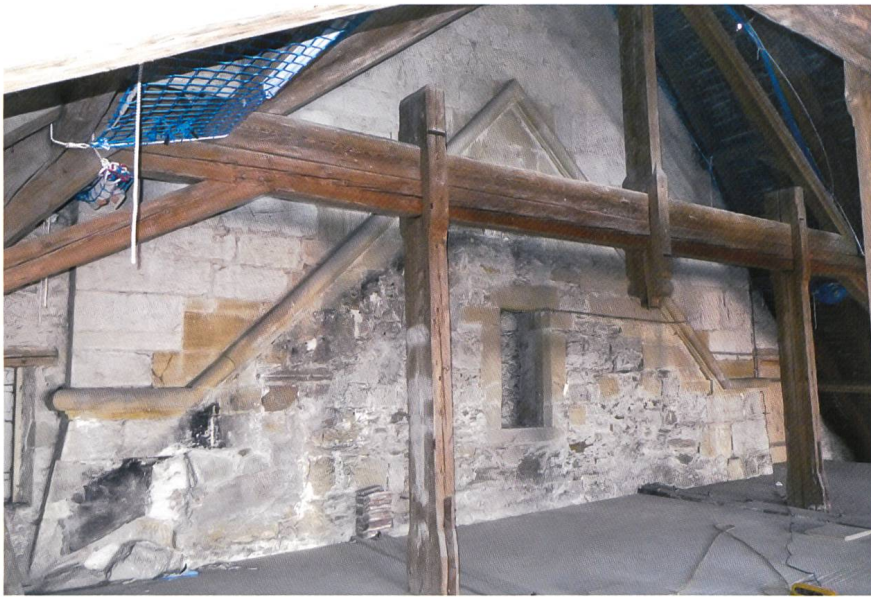


Abb. 17 Murten/Deutsche Kirche. Ansicht der westlichen Turmwand im Dachraum des Langhauses

Spannriegel trägt die grossformatige Jahreszahl 1710 und bezeichnet das Dachwerk als bauzeitlich.

An der westlichen Turmwand ist im Dachraum des Langhauses die frühere Dachschräge des mittelalterlichen westlichen Chorjoches deutlich erkennbar, auf die sich das Turmmauerwerk noch bezieht (Abb. 17). Dieses hatte dieselbe Breite wie der Turm, setzte jedoch die Firsthöhe des Langhauses fort, wie eine Zeichnung des Vorgängerbaus vor dem Abbruch von 1681 zeigt. Der frühere First lag zirka 5 m unter dem des Dachwerks von 1710. Profilierungen, Eckbossierungen und Sorgfalt des Turmmauerwerks lassen darauf schliessen, dass zum Zeitpunkt des Turmbaus noch kein Neubau des Langhauses vorgesehen war. (dh)

28 Murten Hauptgasse MA, MOD

1165, 575 480 / 197 495 / 458 m

Rettungsgrabung

Datum der Intervention: 14.03.-17.06.2011

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 141-151 und 212-213.

Strasse

Im Zuge baubegleitender Untersuchungen im südwestlichen Abschnitt der Hauptgasse, zwischen der Kreuzgasse und der Schloss- bzw. Schaalgasse, konnten mehrere histo-

rische Gehorizonte dokumentiert werden. Das älteste dieser Niveaus konnte mittels ¹⁴C-Datierung um das Jahr 1220, also kurz nach Stadtgründung, datiert werden (s. «Aktuelles und Tätigkeiten», 144-145). (ck)

28 Murten Hauptgasse 13 MOD

1165, 575 464 / 197 493 / 448 m

Baubegleitung

Datum der Intervention: Dezember 2009 und März 2011

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 158-159.

Wohn- und Geschäftshaus

Eine Renovierung der im Gebäude ansässigen Bankfiliale umfasste zunächst Instandsetzungsmassnahmen am Dach (2009) sowie umfangreiche Umbaumasnahmen im Erd- und in den ersten beiden Obergeschossen (2011).

Das repräsentative Gebäude mit vier Fensterachsen besitzt drei Etagen über dem Erdgeschoss. Gemäss archivalischen Quellen entstand es 1738 durch Zusammenlegung zweier älterer Hausparzellen; die Fassade stammt aus dieser Zeit. Im Inneren zeugt die starke Mitteltrennwand in den oberen Etagen von den früheren Parzellengrenzen. Erd- und teilweise auch erstes Obergeschoss wurden beim Einbau der Bank 1971 entkernt. Besonders das zweite Stockwerk weist jedoch noch

gut erhaltene Ausstattungselemente des 18. Jahrhunderts auf (Kachelofen, Parkettböden, Wandtäfer, Wandschränke und Türblätter). Die Erschliessung der oberen Geschosse erfolgt über einen hofseitigen Treppenturm, der noch aus der Zeit vor der Zusammenlegung der Gebäude stammt (wohl aus dem 17. Jahrhundert; Abb. 18). Auch im Inneren, namentlich im zweiten Obergeschoss, sind Fachwerkwände, Reste von Wandfassungen mit floralen Motiven und Balkendecken erhalten, die noch älteren Bauphasen vor dem 18. Jahrhundert angehören (dendrochronologische Proben wurden noch nicht ausgewertet; vgl. LRD11/R6527PR). Das Dachwerk übergreift die gesamte Hausbreite und dürfte in der Zeit um 1738 entstanden sein. Eine Ziegelbodenplatte im Dachraum trägt als Verzierung die Jahreszahl 1738. Nur zur Hauptgasse hin ist das Dachwerk aller-



Abb. 18 Murten/Hauptgasse 13. Hofseitige Ansicht mit älterem Treppenturm

dings einheitlich und stellt eine Verbindung aus Sparren- und Pfettendach dar (Sparren liegen auf Pfetten auf, sind unten jedoch in Stichbalken eingezapft, die die Zerrbalken ersetzen). Nord- beziehungsweise hofseitig hingegen weist die Dachfläche einen Knick auf: Kurze obere Sparren verlaufen steiler, während die unteren, längeren, flacher geneigt sind und so auch den Treppenturm bedecken. Hierbei könnte es sich um eine spätere Aufstockung des hofseitigen Bereiches handeln, falls diese Lösung nicht bereits der Bauzeit angehört. (dh)

28 Murten Löwenberg IND

1165, 577 650 / 198 850 / 445 m

Sondierungen

Datum der Intervention: 15.06.2011

–

Auf dem für zwei grosse Gebäude vorgesehenen Bauareal wurden archäologische Abklärungen getroffen. Auslöser für die mechanische Sondierungskampagne (sondierte Fläche ca. 2000 m²) war insbesondere die Nähe des Bauvorhabens zu den vorgeschichtlichen Bestattungsplätzen von Murten/Löwenberg sowie zu verschiedenen weiteren archäologischen Fundorten.

Abgesehen von einigen neuzeitlichen Drainagen haben die Untersuchungen keine archäologischen Zeugnisse aufgedeckt. Die in den Sondiergräben angetroffenen Torfschichten bezeugen, dass die Zone vormalig sumpfig war. (mm, lk)

29 La Neirigue Chapelle Saint-Garin MOD

1204, 562 975 / 170 385 / 744 m

Suivi de travaux

Date de l'intervention: mai 2011

Bibliographie: L. Waeber – A. Schuwey, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 322; A. A. Schmid (Hrsg.), *Basel-Landschaft, Basel-Stadt, Bern, Freiburg, Jura, Solothurn (Kunstführer durch die Schweiz 3)*, 1982⁵, 820.

Site cultuel

En mai 2011, le Service archéologique a pu profiter de travaux de restauration sur la façade extérieure de la chapelle pour effectuer des observations sur les maçonneries. Fondée en 1651 d'après les archives, cette chapelle a de toute évidence été reconstruite en 1753, avec un chœur polygonal. Les murs extérieurs sont constitués d'une maçonnerie composite; seuls les piliers d'angle ont été élevés à l'aide de blocs de molasse taillée de faible module (environ 14-17 cm seulement) entre lesquels s'insèrent de nombreuses cales de bois. Des rangées régulières de trous de boulin ont pu être observées, toujours à un intervalle d'environ 1,60 m de hauteur les unes des autres. Le

pignon conserve les traces de la toiture d'origine, plus raide que l'actuelle, ainsi qu'une pierre portant l'inscription «ITG» accompagnée du millésime 1735, qui date la construction existante. La charpente actuelle, peut-être du XIX^e siècle, est une construction à pannes avec renforts parallèles aux chevrons. La charpente antérieure à 1735, nettement plus penchée, devait comporter des coyaux recouvrant le couronnement du mur. (dh)

30 Porsel Champ Dessus PRO

1224, 556 220 / 163 385 / 850 m

Sondages

Date de l'intervention: février 2011

Bibliographie: AAS 94, 2011, 280-281; CAF 13, 2011, 246.

–

Les principaux objectifs de l'intervention de 2011 consistaient à documenter le potentiel archéologique de cinq nouvelles parcelles du quartier de Champ Dessus, localisé sur une éminence dominant le village de Porsel (surface sondée: environ 1600 m²). La pose d'un diagnostic archéologique a été motivée par le fait que l'emprise des futurs travaux se situait légèrement en contrebas d'une petite nécropole du VIII^e/IX^e siècle après J.-C. implantée sur la partie sommitale de la butte et fouillée en 2010.

La douzaine de sondages mécaniques réalisée lors de cette opération n'a livré aucune nouvelle sépulture, ce qui permet de confirmer le caractère relativement confiné du cimetière. Dans les colluvions, la présence de paillettes de charbon de bois et d'un tesson d'allure protohistorique mérite toutefois d'être signalée. (mm)

31 Posieux Bois de la Rappaz MA

1205, environ 600 m (coordonnées exactes non précisées)

Carottages

Date de l'intervention: 4.10.2011

Bibliographie: AAS 94, 2011, 280; CAF 13, 2011, 246-247.

Atelier sous abri

Des sondages manuels réalisés en 2010 dans cet abri taillé dans la molasse avaient révélé la présence d'un atelier de verrerie remontant au XV^e siècle après J.-C. Afin de tenter de localiser plus précisément le four de verrier, une campagne de carottages complémentaires à la tarière a été réalisée en 2011. Elle a permis de délimiter l'extension de la couche rubéfiée qui est à mettre en relation avec l'atelier de verrerie; celle-ci couvre en fait une douzaine de mètres carrés. Des restes de paroi de four et différents types de déchets ont été récoltés dans ce niveau, confirmant non seulement les relations avec cette activité artisanale, mais également la présence d'une importante structure de combustion dans cette zone. (mm, ld)

32 Romont Rue des Moines 68-70 MA, MOD

1204, 560 325 / 171 875 / 760 m

Analyse de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: septembre et novembre 2011

Habitat

Le Service archéologique a dû intervenir en urgence, car des transformations avaient été entreprises illégalement dans ces deux maisons de la partie la plus ancienne de la vieille ville de Romont créée par Pierre II de Savoie en 1240. Importants en tant que tels, ces deux bâtiments occupant l'angle nord-est du bourg le sont d'autant plus qu'ils sont liés aux fortifications et qu'ils n'ont subi aucun des incendies qui ont affecté la ville au XIX^e siècle. L'interruption des travaux a permis de limiter les destructions aux boiseries et cloisons des XVIII^e et XIX^e siècles du premier étage sur rue du n° 68. Les investigations réalisées en 2011 laissent entrevoir un patrimoine remarquable et la reprise des travaux en 2012 permettra de réaliser la première analyse archéologique d'une maison à Romont.

Les investigations ont montré que les deux maisons remontaient au Moyen Age. Les constructions primitives obéissent à une implantation régulière, leurs façades étant alignées aussi bien côté rue qu'à l'arrière. D'une profondeur de 14,5 à 16,5 m, elles présentent un plan trapézoïdal, car elles épousent la cour-

bure de la rue au sud et la colline au nord. Leur largeur dans l'œuvre, de 8 m (n° 68) et 5,5 m (n° 70), correspond environ à trois et deux toises savoyardes. Le pignon du mur mitoyen occidental du n° 68, aux maçonneries régulièrement parementées de carreaux de molasse taillés à la laye brettelée et avec des marques de hauteur d'assise en chiffres romains caractéristiques des XIV^e et XV^e siècles, montre que les bâtiments actuels ont conservé leur élévation d'origine, à savoir un étage sur rez-de-chaussée et un niveau de sous-sol. Des traces d'incendie (celui de 1434, de 1476 ou de 1580?) ont été observées. Ce sinistre n'a touché que la toiture, car au premier étage, le même mur ne présentait aucune trace de rubéfaction ni de suie, et côté rue, une niche montre que les niveaux des planchers n'ont pas changé depuis la construction. La distribution primitive, encore perceptible, obéit au schéma classique avec la cage d'escalier et les cuisines au centre, pour laisser les pièces habitables bénéficier du jour donné par les percements des façades.

Au XVIII^e siècle, les deux maisons ont subi une importante transformation de l'intérieur et des façades, mises aux goûts du jour par la création de nouveaux percements. Simultanément, le n° 70 a été agrandi au nord, englobant l'une des tours de l'enceinte dont la présence est révélée par l'importante épaisseur de ses murs et par une petite fenêtre à encadrement de molasse chanfreinée dans son mur oriental, tous les autres percements étant dotés d'encadrements de molasse profilés d'une feuillure, à linteau droit ou délardé en arc segmentaire côté rue. A l'intérieur, le n° 70 a conservé une grande partie de ses aménagements du XVIII^e siècle (parquets, lambris, portes, placards et fenêtres) ainsi qu'une exceptionnelle armoire murale du XVII^e siècle ornée de deux pilastres latéraux cannelés et sommée d'un entablement rythmé par cinq polyglyphes.

Deux sondages dans l'une des caves ont révélé le substrat molassique à une quinzaine de centimètres de profondeur sous le niveau de sol et, à l'extérieur, une tranchée d'adduction a recoupé, à 3,5 m de distance, un mur parallèle aux façades arrière des maisons. Parementé de molasse et lié par un mortier beige, ce mur est manifestement médiéval; d'après son

épaisseur (1,3 m), il pourrait s'agir d'un tronçon de l'enceinte qui, ici et contrairement au rang occidental de la Grand-Rue, n'aurait pas été constituée par les façades arrière des maisons. (gb)

33 Rue Route des Echelettes R

1224, 165 500 / 552 500 / 650 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 04-14.11.2011

Bibliographie: N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg, 1941, 115.

Site nouveau

Voie de communication

Les travaux liés à l'aménagement du gazoduc entre Rue et Ursy ont permis de repérer, dans la tranchée creusée côté occidental de la route des Echelettes, sept empièvements interprétés comme autant de «portions de voie» antique (fig. 19). Ces tronçons ont été documentés le long d'une voie romaine supposée par Nicolas Peissard, dont le tracé relierait la haute vallée de la Broye à Romont via Rue et Vuarmarens.

La route actuelle, le long de laquelle a été excavée la tranchée du gazoduc, est plus rectiligne que le tracé originel qu'elle semble recouper en biais à plusieurs reprises. Selon l'angle qu'ils formaient avec la tranchée, les empièvements documentés mesuraient entre 1,2 et 25 m, ce qui ne permet pas d'es-

timer la largeur de la voie antique. Leur état de conservation dépendait de la profondeur à laquelle ils apparaissaient. Ils ont parfois été mis au jour directement sous l'humus, mais parfois se trouvaient plus profondément enfouis. Le sommet des radiers était plus ou moins plan, leur épaisseur variant entre 0,2 et 0,6 m. Ils étaient constitués de plusieurs niveaux de galets morainiques jointifs (de deux à six niveaux) au milieu desquels il n'était pas rare de trouver de petits fragments de tuiles romaines. Le sédiment interstitiel limoneux renfermait quelques points de charbon et de tuiles.

Localement, le niveau d'apparition du radier correspondait à un horizon cendré d'environ 5 cm d'épaisseur. On a pu constater que, très régulièrement, la voie reposait au sommet de la moraine remaniée qui contenait d'énormes blocs erratiques encore affleurants. Le tracé de cette voie a semblé s'accommoder de ces affleurements, ce qui pourrait expliquer son tracé plus sinueux. (jm, hv)

34 Rueyres-Saint-Laurent A Rueyres R, MOD?, IND

1205, 569 035 / 173 875 / 765 m

Sondages

Date de l'intervention: février 2011

Bibliographie: N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941, 85; A. Deillon, *Dictionnaire historique et statis-*



Fig. 19 Rue/Route des Echelettes. Tronçon d'une ancienne route, peut-être antique, remontant de la Broye vers Vuarmarens

tique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, Fribourg 1884, 5, 114 (s.v. Estavayer-le-Gibloux).

Habitat

Le projet de construction de treize villas au centre du village de Rueyres-Saint-Laurent a motivé la réalisation de sondages préventifs, afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone (surface: environ 6500 m²), située en bordure immédiate d'un périmètre archéologique nommé «sus la vela». Ce toponyme évoque la présence éventuelle d'un établissement romain dans une zone caractérisée par une topographie intéressante pour l'implantation humaine (trois petites terrasses orientées au nord selon une pente moyenne de 4,5% environ). La découverte de tuiles romaines est évoquée par Nicolas Peissard mais la localisation précise de la trouvaille est inconnue.

Les quatorze sondages réalisés n'ont pas livré de vestiges tangibles, à l'exception d'une fosse charbonneuse indatable et de vestiges de bâtiments vraisemblablement modernes. Un tessou de céramique peut-être antique laisse cependant supposer la présence d'un établissement qui reste encore à découvrir. (jm)

35 Ursy **En la Donchière** **BR?, R?**

1224, 553 396 / 164 900 / 694 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 25.11.2011

Bibliographie: *ASSPA* 80, 1998, 276 et 307.

Habitat

La tranchée du gazoduc Rue – Ursy passe une dizaine de mètres à l'est du site découvert et partiellement fouillé en 1997. La fouille avait révélé la présence de structures d'habitat de l'âge du Bronze moyen/récent et d'un bâtiment romain composé de plusieurs pièces, dont deux ont été interprétées comme séchoirs-fumoirs.

Une cinquantaine de mètres au sud-est du site, les travaux du gazoduc ont permis de documenter un foyer en cuvette apparaissant directement sous l'humus à environ 35 cm de profondeur. La structure foyère circulaire, creusée dans le substrat morainique, mesurait 1 m de diamètre pour une vingtaine de centi-

mètres de profondeur. Ses parois étaient rubéfiées. Le remplissage de sa moitié inférieure, très cendreuse et peu compact, comportait quelques petits fragments de terre cuite et de rares petits galets fragmentés par le feu. Le comblement supérieur correspondait à un limon sableux beige qui contenait un tessou protohistorique qui pourrait remonter à l'âge du Bronze. Un fragment de céramique semblable a été prélevé à proximité immédiate du foyer, au contact du substrat morainique dans lequel apparaissait la structure. La contemporanéité de ces céramiques et du foyer, dont seule une analyse ¹⁴C permettra la datation, n'est pas assurée. (jm, hv)

35 Ursy **Village** **R?, MA**

1224, 553 600 / 164 940 / 697 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 30.11.2011

Site nouveau

Habitat?

La surveillance de l'ouverture de la tranchée du gazoduc Rue – Ursy a révélé la présence d'une aire d'occupation caractérisée par plusieurs fosses, empierrements, trous de poteau et une canalisation apparaissant tous au même niveau, soit à environ 0,6 m de profondeur.

Parmi les structures documentées en coupe, sur une cinquantaine de mètres de profil de la tranchée, figurent deux grandes fosses d'environ 1 m de diamètre et 0,4 m de profondeur, au remplissage charbonneux, distantes l'une de l'autre de 8 m. Entre ces deux fosses, un niveau d'occupation est matérialisé par une couche également très cendreuse d'environ 0,15 m d'épaisseur. La présence de ce sédiment charbonneux, qui contenait quelques nodules de terre cuite et petits galets fragmentés par le feu, pourrait attester l'abandon du site après un incendie.

A proximité immédiate de cet ensemble se trouve une canalisation constituée de piédroits verticaux et d'une couverture de dalles et de blocs. Cette canalisation est orientée en direction des structures.

La tranchée recouvrait en outre un horizon de gros galets au sédiment interstitiel très grave-

leux rappelant celui d'un chemin ou d'une voie d'accès ainsi qu'une tranchée profonde comblée de galets morainiques. Cette dernière est associée, à son extrémité occidentale, à une fosse de 0,5 m de diamètre contenant de petits blocs de calage en position verticale (trou de poteau).

En l'état actuel, il nous est difficile de préciser la nature de cette occupation (habitat ou autre) et d'affirmer la contemporanéité de toutes les structures. Le rare mobilier recueilli dans la couche cendreuse et les fosses comprend quelques petits fragments de tuiles romaines, un fragment de récipient en pierre ollaire et quelques restes de faune, dont une esquille d'os calciné. Trois échantillons de charbon issus d'une fosse ont été datés par ¹⁴C (Ua-43173 à 43175: respectivement 1133±30 BP, 1155±30 BP, 1113±30 BP) dans une fourchette comprise entre le IX^e et le XI^e siècle après J.-C. (jm, hv)

36 Vallon **Sur Dompierre** **BR, PRO, R, MA**

1184, 563 260 / 191 820 / 440 m

Fouille-école

Date de l'intervention: juin-septembre 2011

Bibliographie: *AAS* 92, 2009, 313; *CAF* 12, 2010, 172-173, avec bibliographie; *AAS* 93, 2010, 256; *AAS* 94, 2011, 258; *CAF* 13, 2011, 249.

Habitat

La fouille de 2011, en bordure occidentale des secteurs ouverts entre 2007 et 2010, a permis de préciser les étapes de l'occupation et d'améliorer les connaissances sur la topographie du site, de la Protohistoire au Moyen Age.

Les vestiges les plus anciens, retrouvés 4 m sous l'humus (profondeur limite de nos explorations), sont une série de bois couchés, déposés dans un ancien lit du cours d'eau traversant le site. L'analyse dendrochronologique (LRD09/C6295), complétée par une datation ¹⁴C (Ua-39260: 3329±31 BP), a permis de situer au Bronze moyen l'un de ces troncs non travaillés, une datation qui s'accorde avec des fragments de céramique mis au jour à proximité immédiate.

Pour l'époque romaine, les premières traces

d'utilisation sont matérialisées par un dépotoir rassemblant des tessons de céramique et une meule, situé également dans un ancien bras du cours d'eau. Ce petit chenal se raccorde au grand vallon mis au jour, sur trois tronçons, immédiatement à l'est entre 2008 et 2010, et qui avait livré des éléments de canalisation en sapin. Le comblement médian de ce chenal et du grand vallon adjacent livre du mobilier correspondant à la phase de la fin du I^{er} siècle de notre ère. Cette occupation est scellée par une épaisse couche de limon argileux dont le sommet correspond au niveau de circulation des II^e-III^e siècles dans les jardins.

Comme lors des campagnes précédentes, aucun aménagement de sol particulier n'a été mis en évidence. Une structure excavée (rigole ou fossé), déjà repérée plus en amont en 2007 et 2009, pourrait appartenir à une phase avancée de l'occupation du Haut-Empire. Comblée de matériaux de démolition et d'un mobilier abondant, la structure a livré notamment un fragment de bas-relief figurant un personnage haut d'une vingtaine de centimètres et habillé d'un *cucullus* (manteau à capuchon gallo-romain).

Au niveau du sol de la cour apparaissent de nombreux aménagements remontant à l'Antiquité tardive. Une structure de combustion dont l'aire de chauffe est constituée d'éléments de placage en récupération s'étend au nord de la zone fouillée; partiellement recouverte en 2009, elle présentait une élévation en matériaux légers, signalée par les nombreux éléments de torchis surcuits retrouvés à sa périphérie. Plusieurs trous de poteau comportant pour la majorité un calage en matériaux récupérés (moellons brûlés issus des édifices incendiés, tuiles, éléments de placage) se répartissent sur toute la surface fouillée, à l'exception d'une zone centrale bordant la rigole (ou fossé) évoquée plus haut. L'un des trous de poteau a livré une datation ¹⁴C située entre 250 et 420 après J.-C. (Ua-43180: 1697±30 BP). La densité des structures montre l'importance de l'occupation de l'Antiquité tardive dans les jardins, bien plus étendue que ce que laissent supposer les recherches antérieures.

Un autre résultat important est la mise en évidence d'une occupation postérieure à l'Anti-

quité, matérialisée par une série de trous de poteau imposants, sans calage, postérieurs aux trous de poteau romains tardifs. Ces structures, dont l'une a pu être datée du XIII^e siècle après J.-C. grâce aux analyses radiocarbones (Ua-43178: 723±30 BP et Ua-43181: 754±30 BP), dessinent un ou plusieurs bâtiment(s) à une nef, qui débordent de l'emprise occidentale de la fouille. Deux tessons de céramique datés provisoirement des X^e-XIII^e siècles de notre ère semblent associés à ces vestiges. Ces éléments suggèrent un déplacement de l'occupation après l'Antiquité, vers le sud-ouest; rappelons que c'est précisément à l'extrémité sud-ouest de la parcelle qu'ont été mis au jour les vestiges d'un bâtiment médiéval, qui a pu être partiellement exploré en 1993. (hv, jm)

37 Villarsel-le-Gibloux

Au Village

MOD

1225, 567 670 / 173 790 / 748 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 06.09.2011

Site nouveau

Habitat

Lors de l'excavation en vue de la construction d'une habitation individuelle à moins de 100 m des dépendances du château de Villarsel-le-Gibloux, des vestiges maçonnés ont été partiellement détruits et le Service archéologique alerté.

Les vestiges archéologiques reconnus sur place constituent l'angle nord-ouest d'une construction excavée, dont les trois quarts ont été emportés par la pelle mécanique. Elle présente une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. Son plan quadrangulaire devait mesurer 4,2 par 4 m hors tout, si l'on en juge par le niveau de marche interne qui est conservé jusque vers les empreintes des murs qui ont été emportés.

L'angle de la maçonnerie encore en place est constitué de deux murs chaînés qui subsistent en élévation sur 1,8 m de hauteur maximale. Son comblement interne livre un remplissage hétérogène qui rassemble de nombreux éléments lithiques provenant vraisemblablement de la démolition du bâtiment. Les traces d'outils observées sur certains blocs de molasse

pourraient attester leur mise en œuvre dans la partie hors-sol du bâtiment. On relèvera l'absence totale de tuiles dans la couche de remblais.

En coupe, les murs mesurent 40 à 45 cm de largeur et offrent un double parement à blocage interne. Tous deux sont construits en tranchée large de fondation. La tranchée du mur nord se développe dans la stratigraphie de l'excavation sur plus de 4 m vers le nord et coupe le substrat encaissant sur 1,5 m de hauteur. A l'exception des nodules de mortier et de trois blocs résultant éventuellement de la phase de chantier, le comblement de la tranchée est constitué du même sédiment que la moraine en place. Signalons que c'est à la base de la tranchée que débute la fondation des murs dont les dimensions et la mise en œuvre sont totalement semblables à celles des élévations.

Les murs sont constitués de blocs de trois natures différentes: des grès, des quartzites et de la molasse. Les blocs sont calibrés entre 20 et 30 cm de longueur. Le mortier de liaison gris, homogène depuis la base jusqu'au sommet des maçonneries, comprend des inclusions de sable et quelques nodules de chaux. Le parement interne des deux murs est sommairement recouvert d'un enduit à la chaux blanc-gris qui comporte des marques de taloche. Le sol de marche est préservé vers la base des murs et il se compose de limon sableux gris-beige induré. Le dégagement en plan laisse apparaître quelques cailloutis de 5 cm de grosseur, fragments de céramique vernissée posés à plat (assiette ou écuelle à bord rentrant), éclats de verre, résidus de bois, restes osseux (faune) ainsi qu'un fragment de brique en terre cuite portant des traces de feu. Enfin, un piquet en bois de 5 cm de diamètre est planté dans le sol de circulation.

Ces vestiges sont interprétés comme appartenant à la cave d'un bâtiment. Les cartes anciennes permettent de confirmer cette hypothèse puisque celle qui a été dessinée par Stryjenski en 1850 indique la présence d'un bâtiment certainement de nature agricole. Ce bâtiment n'étant plus présent sur la carte Siegfried de 1900, nous pouvons conclure que sa démolition a eu lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce que confirme le maigre mobilier

archéologique recueilli durant l'intervention.
(fs, rb)

38 Villeneuve
Vieux Saint-Jean
MOD

1204, 556 290 / 177 190 / 484 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: avril 2011

Bibliographie: L. Waeber – A. Schuwey, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 225; CAF 13, 2011, 249-250.

Tombes

Après les sondages infructueux menés en 2010 à l'ouest du cimetière supposé lié à l'ancienne chapelle Saint-Jean aujourd'hui détruite, le suivi des travaux de construction sur la parcelle n'a amené la découverte d'aucun vestige. On peut donc avec certitude placer la limite de l'ancien cimetière à la hauteur de l'habitation qui s'élève sur la parcelle adjacente au nord-est.

Rappelons que la construction de cette dernière a entraîné la destruction de plusieurs tombes. Des restes osseux soumis à des analyses ¹⁴C ont livré une datation large, comprise entre la seconde moitié du XVII^e et la seconde moitié du XVIII^e, voire entre la fin du XVIII^e et le milieu du XX^e siècle (Ua-40699: 137±30 BP; Ua-40700: 97±30 BP). Ces tombes se trouvaient vraisemblablement en relation avec l'ancienne chapelle, déplacée au centre du village vers 1740. (jm)

39 Wünnewil-Flamatt
Sensebrücke, Kapelle St. Beatus
MOD

1186, 589 406 / 193 460 / 570 m

Baubegleitung

Datum der Intervention: Oktober-November 2009 und April-Mai 2011

Bibliografie: L. Waeber – A. Schuwey, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 370; Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte (Hrsg.), *Kunstführer durch die Schweiz* 3, 1982⁵, 730.

Sakralbau

Restaurierungsmassnahmen im Inneren (2009) und am Aussenbau (2011) der Kapelle waren Anlass für begleitende Bauuntersuchungen. Vor Anlage einer Drainage an der Südseite



Abb. 20 Wünnewil-Flamatt/Sensebrücke. Kapelle St. Beatus, Ansicht von Südosten

wurden Sondierungen angelegt. Den Fundamenten zufolge handelt es sich um einen einheitlichen Bau, dessen zugehöriges Bodenniveau mit Pflasterung etwa einen halben Meter unter dem heutigen Aussenniveau liegt.

Die Kapelle besteht als Saalraum mit eingezogenem, polygonal schliessendem Chor (Abb. 20). Der Bau wurde 1602 errichtet (mehrfach datiert, aussen an der nordöstlichen Chorwand, innen am Chorbogen). Interessante Masswerkformen sowie Reste einer aufwendigen Aussendekoration als Umrahmung der Fenster und eine qualitätvolle Innenausmalung bezeugen einen hohen Anspruch. Eine teilweise Neudekoration erfolgte 1763. Im Rahmen der Untersuchungen zeigte sich, dass der Bau keine wesentlichen späteren Veränderungen erfahren hat. Lediglich ein ehemals rundbogiger Giebelabschluss, dessen Spuren im Putz erhalten sind, und ein Oculusfenster über dem Eingangsportal wurden durch das bestehende niedrigere Vorzeichen mit Halbwalmdach ersetzt (bezeichnet MIBH 1733). Für den Einbau eines Wandschranks wurde eine grossformatige Öffnung in der Chorwand angelegt und aussen mit Ziegeln verschlossen (20. Jahrhundert). Das Dachwerk, ein Sparrendach mit liegendem Stuhl im Hauptgeschoss, einem stehenden Stuhl über der Kehlbalenlage, Andreaskreuzen als Aussteifung und mit überwiegend geblatteten Verbindungen, dürfte der Bauzeit um 1600 angehören (dendrochronologische Proben wurden nicht entnommen). (dh)

| | |
|------------|--------------------------------|
| ME | Mésolithique/Mesolithikum |
| NE | Néolithique/Neolithikum |
| PRO | Protohistoire/Vorgeschichte |
| BR | Age du Bronze/Bronzezeit |
| LT | Epoque de la Tène/Latènezeit |
| R | Epoque romaine/Römische Epoche |
| HMA | Haut Moyen Age/Frühmittelalter |
| MA | Moyen Age/Mittelalter |
| MOD | Epoque moderne/Neuzeit |
| IND | Indéterminé/Unsicher |